EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, October 8, 2026

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met with videoconference this day at 8:35 a.m. [ET] to examine and report on the commercial fisheries licensing regime on Canada's Pacific Coast.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I wish to call this meeting to order. My name is Fabian Manning, senator from Newfoundland and Labrador, and I have the pleasure of chairing this committee. Today we are conducting a meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. Should any technical challenges arise, particularly in relation to interpretation, please signal this to the chair or the clerk, and we will work to resolve the issue.

Before we begin, I would like to take a few moments to allow members of the committee to introduce themselves.

Senator Dhillon: Good morning. Thank you. Baltej Dhillon, British Columbia.

Senator C. Deacon: Good morning. Colin Deacon, Nova Scotia.

Senator Prosper: Paul Prosper, Nova Scotia, Mi'kma'ki territory.

[*Translation*]

Senator Boudreau: Good morning. Victor Boudreau from New Brunswick.

Senator Tucker: Good morning. Geeta Tucker from Manitoba.

Senator Gerba: Good morning. Amina Gerba from Quebec.

[*English*]

The Chair: Thank you, senators. On November 18, 2025, the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans was authorized to examine and report on the commercial fishery licensing regime on Canada's Pacific Coast.

Today, under this mandate, the committee will hear from the following individuals: Michael-John Almon, Acting Deputy Director of Partnership, Policy and Analysis at the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada, or FINTRAC; and José Harvey, Managing Director, Intelligence, also at FINTRAC.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 8 octobre 2026

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 8 h 35 (HE), avec vidéoconférence, pour examiner, afin d'en faire rapport, le régime de délivrance des permis de pêche commerciale sur la côte Pacifique du Canada.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je déclare la séance ouverte. Je m'appelle Fabian Manning, sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador, et j'ai le plaisir d'être le président du comité. Nous tenons aujourd'hui une réunion du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Si vous rencontrez des difficultés techniques, notamment liées à l'interprétation, veuillez le signaler à la présidence ou à la greffière et nous ferons le nécessaire pour résoudre le problème.

Avant que nous commencions, j'aimerais prendre quelques instants pour permettre aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur Dhillon : Bonjour. Merci. Baltej Dhillon, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur C. Deacon : Bonjour. Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Prosper : Paul Prosper, de la Nouvelle-Écosse, sur le territoire Mi'kma'ki.

[*Français*]

Le sénateur Boudreau : Bonjour. Victor Boudreau, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Tucker : Bonjour. Geeta Tucker, du Manitoba.

La sénatrice Gerba : Bonjour. Amina Gerba, du Québec.

[*Traduction*]

Le président : Merci, sénateurs. Le 18 novembre 2025, le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans a été autorisé à examiner, afin d'en faire rapport, le régime de délivrance des permis de pêche commerciale sur la côte Pacifique du Canada.

Aujourd'hui, dans le cadre de ce mandat, le comité entendra les témoignages de représentants du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, ou CANAFE. Il s'agit de M. Michael-John Almon, directeur adjoint par intérim, Partenariats, politiques et analyse; et de M. José Harvey, directeur principal, Renseignement.

On behalf of the members of the committee, I thank both of you for being here this morning. I understand that you have opening remarks. Following those remarks, I'm sure the members of our committee will have questions for you.

Michael-John Almon, Acting Deputy Director, Partnership, Policy and Analysis, Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada: Thank you, Mr. Chair and honourable senators.

Before I begin, I would like to acknowledge that I am speaking to you from the traditional, unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Peoples.

I would like to thank the committee for inviting us to appear before you today.

[*Translation*]

My name is Michael-John Almon. I am the Acting Deputy Director responsible for the Partnership, Policy and Analysis Sector at the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada, better known as FINTRAC. I am joined by my colleague, José Harvey, Managing Director within our Intelligence Sector.

As we are not frequent guests at this committee, I'd like to provide an overview of FINTRAC's role to better situate my organization and our mandate.

[*English*]

FINTRAC plays an important role within Canada's Anti-Money Laundering and Anti-Terrorist Financing Regime. We have a dual mandate as both Canada's anti-money laundering supervisor and Canada's financial intelligence unit. In some respects, we act as a bridge among a broad range of private sector entities, law enforcement and international partners in combatting money laundering, terrorist activity financing, sanctions evasion and threats to the security of Canada.

To be clear, FINTRAC is not a law enforcement or investigative agency. We are not responsible for investigations or prosecutions, we cannot lay criminal charges, and our legislation requires that we maintain an arm's-length approach with respect to the law enforcement agencies to whom we disclose designated information.

[*Translation*]

To better put this in context, in our role as a federal regulator, we ensure that the approximately 38,000 private-sector entities with obligations under our act — such as banks, money services

Au nom des membres du comité, je vous remercie tous les deux de votre présence ce matin. Je crois savoir que vous avez prévu faire une déclaration préliminaire. Je suis certain que les membres de notre comité auront des questions à vous poser par la suite.

Michael-John Almon, directeur adjoint par intérim, Partenariats, politiques et analyse, Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada : Merci, monsieur le président, merci, honorables sénateurs.

Avant de commencer, je tiens à préciser que je m'adresse à vous depuis le territoire traditionnel et non cédé des peuples algonquins anishinabe.

Je souhaite remercier le comité de nous avoir invités à comparaître devant lui aujourd'hui.

[*Français*]

Je m'appelle Michael-John Almon et je suis sous-directeur par intérim pour le secteur Partenariats, politiques et analyse du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, mieux connu sous le nom de CANAFE ou FINTRAC en anglais. Je suis accompagné de mon collègue José Harvey, directeur principal au sein de notre secteur du Renseignement.

Comme nous n'avons pas souvent rencontré le comité, j'aimerais donner un aperçu du rôle du CANAFE afin de mieux situer notre organisation et notre mandat.

[*Traduction*]

Le CANAFE joue un rôle important dans le cadre du Régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. Son mandat est double : il agit à titre de superviseur en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et d'unité du renseignement financier du Canada. À certains égards, il agit comme intermédiaire pour un large éventail d'entités du secteur privé, d'organismes d'application de la loi et de partenaires internationaux dans la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes, le contournement des sanctions et les menaces à la sécurité du Canada.

Soyons clairs : le CANAFE n'est ni un organisme chargé de l'application de la loi ni un service d'enquête. Nous ne sommes pas chargés de mener des enquêtes ni d'engager des poursuites; nous ne pouvons pas porter des accusations criminelles; et la loi nous régissant nous impose de maintenir notre indépendance à l'égard des organismes d'application de la loi auxquels nous communiquons certains renseignements.

[*Français*]

Pour un peu plus de contexte, en notre qualité d'organisme fédéral de réglementation, nous veillons à ce que les quelque 38 000 entités du secteur privé devant remplir certaines

businesses, real estate brokers and many other sectors — maintain policies, procedures and controls to detect and deter money laundering, terrorist activity financing and sanctions evasion.

[*English*]

From these businesses, FINTRAC receives reporting in the form of financial transaction reports, which are then analyzed and assessed, along with other sources of information, to generate financial intelligence in support of law enforcement investigations when we have reasonable grounds to suspect that specific information designated under our act would be relevant to investigating or prosecuting a money laundering, a terrorist activity financing or a sanctions evasion offence.

[*Translation*]

In June 2024, the list of prescribed entities to whom FINTRAC can disclose was expanded to include Environment and Climate Change Canada, as well as the Department of Fisheries and Oceans, when we meet reasonable grounds to suspect that the information relates to offences under any acts administered by their respective ministers.

[*English*]

To turn to the committee's current study, when we think of money laundering, we often associate it with predicate offences such as drug trafficking, fraud, tax evasion or human trafficking. However, any industry involving large-scale monetary transfers, whether in size and scope, along with the ability to introduce multiple actors and entities, creates potential opportunities for criminals to conceal through placement, layering and integration of their proceeds of crime. In this respect, the fishing industry is no different.

It is worth noting that FINTRAC has been an international leader in combatting illicit financing related to environmental crime. In 2023, FINTRAC worked with a host of domestic and international stakeholders, including the Royal Foundation's United for Wildlife network, to launch Project Anton.

Project Anton was a first-of-its-kind international public-private partnership to improve the detection of the laundering of proceeds from illegal wildlife trade. This partnership has led to the disclosure of nearly 100 financial intelligence reports to law enforcement in support of their investigations. Concurrently, FINTRAC served as the co-lead of the Europol Financial Intelligence Public Private Partnership, producing targeted

obligations prévues par notre loi, notamment les banques, les entreprises de services financiers, les courtiers immobiliers et des entités de nombreux autres secteurs, mettent en place des politiques, des procédures et des contrôles visant à détecter et à décourager le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et le contournement des sanctions.

[*Traduction*]

Ces entreprises transmettent au CANAFE des déclarations d'opérations financières. Nous les analysons et les évaluons ensuite, avec de l'information d'autres sources, afin de produire des renseignements financiers destinés à soutenir des enquêtes menées par des organismes d'application de la loi lorsque nous avons des motifs raisonnables de soupçonner que certains renseignements visés par notre loi puissent être pertinents pour des enquêtes ou des poursuites concernant des infractions de blanchiment d'argent, de financement des activités terroristes ou de contournement de sanctions.

[*Français*]

En juin 2024, on a élargi la liste des entités désignées auxquelles CANAFE peut communiquer des renseignements pour y inclure Environnement et Changement climatique Canada ainsi que le ministère des Pêches et des Océans lorsque nous avons des motifs raisonnables de soupçonner que ces renseignements se rapportent à des infractions prévues par toute loi relevant de la compétence de leurs ministères respectifs.

[*Traduction*]

Pour en venir à l'étude du comité, lorsqu'on pense au blanchiment d'argent, on l'associe souvent à certaines infractions sous-jacentes, comme le trafic de drogues, la fraude, l'évasion fiscale ou la traite de personnes. Cependant, tout secteur d'activité comportant d'importants transferts financiers, que ce soit par leur volume ou par leur portée, et pour lesquels peuvent intervenir de multiples acteurs et entités, offre aux criminels des occasions de dissimuler les produits de leurs crimes par le placement, la superposition et l'intégration. À cet égard, le secteur de la pêche est comme tous les autres.

Il convient de souligner que le CANAFE a été un chef de file international dans la lutte contre le financement illicite lié à la criminalité environnementale. En 2023, le CANAFE a collaboré avec une foule de parties prenantes nationales et internationales, notamment le réseau United for Wildlife de la Royal Foundation, pour lancer le projet Anton.

Le projet Anton a été le premier partenariat public-privé international du genre visant à améliorer la détection des activités de recyclage des produits issus du commerce illicite d'espèces sauvages. Le partenariat a permis la communication de près de 100 rapports de renseignement financier à des organismes d'application de la loi afin de les aider dans leurs enquêtes. Parallèlement, le CANAFE a codirigé le groupe de

guidance for private sector members to identify and report financial transactions linked to illegal wildlife trade.

FINTRAC is able to analyze and assess the financial transaction reporting that it receives to generate actionable financial intelligence. When FINTRAC meets the legal threshold, we then disclose it to the appropriate police force or law enforcement agency. In this manner, financial intelligence becomes a critical part of the support for law enforcement operations.

This concludes my opening remarks. I look forward to your questions. Thank you.

The Chair: Thank you.

For the benefit of those who are new here, I usually go to the deputy chair for the first questions. This is Senator Dhillon's first opportunity as deputy chair of the committee to ask the first question, so good luck.

Senator Dhillon: Thank you for joining us today. This committee has been very interested in understanding some of the challenges that present themselves, especially on the Pacific coast, when it comes to licences, registries and transparency. We have heard some indication of money laundering occurring in that industry.

You mentioned that June 2024 is when that list was expanded to include Fisheries and Oceans Canada, or DFO. Since then, how many referrals have you had an opportunity to make to DFO when it comes to suspicious transactions?

Mr. Almon: I will invite my colleague, José Harvey, to respond. He deals with DFO quite often, and I think that he can also speak to the process in which they were onboarded.

José Harvey, Managing Director, Intelligence, Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada: Prior to June 2024, we established a relationship with the Department of Fisheries and Oceans. They were, I would say, eager and ready to receive those disclosures the moment they were officially added within the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act, or PCMLTFA.

They were ready even before it happened. They had a secure email address where we should send the disclosures. It was already secured and in place.

travail sur le commerce illicite d'espèces sauvages du Europol Financial Intelligence Public Private Partnership, en élaborant des lignes directrices ciblées à l'intention des membres du secteur privé pour détecter et déclarer les opérations financières liées au commerce illicite d'espèces sauvages.

Le CANAFE analyse et évalue les déclarations d'opérations financières qu'il reçoit pour produire des renseignements financiers exploitables. Lorsque le CANAFE atteint le seuil légal, nous transmettons l'information au service de police ou à l'organisme d'application de la loi approprié. De cette manière, les renseignements financiers deviennent un élément essentiel au soutien apporté aux activités d'application de la loi.

Ceci conclut ma déclaration préliminaire. Je serai ravi de répondre à vos questions. Merci.

Le président : Merci.

Je veux dire à ceux qui sont nouveaux que je donne habituellement la parole au vice-président d'abord. C'est la première fois que le sénateur Dhillon a l'occasion, en tant que vice-président du comité, d'être le premier à poser des questions. Donc, bonne chance.

Le sénateur Dhillon : Merci d'être parmi nous aujourd'hui. Notre comité s'intéresse de très près aux problèmes qui se posent, notamment sur la côte du Pacifique, concernant les permis, les registres et la transparence. Nous avons entendu parler de cas de blanchiment d'argent dans le secteur.

Vous avez mentionné que c'est en juin 2024 que l'on a élargi la liste pour y inclure Pêches et Océans Canada, ou le MPO. Depuis, combien de renvois au MPO concernant des transactions suspectes avez-vous eu l'occasion de faire?

M. Almon : Je vais inviter mon collègue, José Harvey, à répondre à la question. Il est très souvent en contact avec le MPO, et je pense qu'il peut également vous parler du processus par lequel le ministère a été intégré.

José Harvey, directeur principal, Renseignement, Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada : Avant juin 2024, nous avions établi la communication avec les gens du ministère des Pêches et des Océans. Je dirais qu'ils étaient impatients et qu'ils étaient prêts à recevoir ces communications dès que le ministère a été ajouté officiellement dans la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, la LRPCFAT.

Ils étaient prêts avant même que cela n'arrive. Ils disposaient d'une adresse électronique sécurisée à laquelle nous devions envoyer les communications. Elle était déjà sécurisée et opérationnelle.

We had meetings with them to explain how they could use our voluntary information record and submit information on the investigations that they were doing. That is the first thing we established with them.

Then, we also explained how they could, not interpret, but understand what they would receive in terms of the disclosure of financial intelligence. Once they were officially a recipient for our financial disclosure, in the first year, we did 16 disclosures, and last year — 2025-26 — we did 20 of them.

Senator Dhillon: Are you aware of any investigations or prosecutions that have been initiated based on those disclosures and what the results might have been?

Mr. Almon: The challenge is that we cannot talk about individual cases, although I do not think that that is necessarily the question here.

We do maintain an arm's-length relationship with law enforcement. Therefore, we are not necessarily privy to how those investigations proceed or the end result until such time as they've come to a conclusion.

We do know there have been cases from disclosures, particularly under Project Anton, where law enforcement has laid charges related to the fishing industry. I think that you were referring to one in Nova Scotia recently.

Mr. Harvey: As Mr. Almon said, we are not allowed to even acknowledge that we contributed to a specific file. That being said, when there is a press release when they charge an individual or a group of individuals and they recognize our contribution, then we can refer to that specific press release, and then we can speak about it.

Recently, last year, there were charges laid by the RCMP — it was not DFO — on a specific project called Project Hammertime. Four individuals were charged, and one of those charges was the illegal harvesting of lobster. Amongst the charges were arson, drug trafficking and arms trafficking. There were other charges. We were recognized in that press release.

I know that some people would say it's tacky, but when we are mentioned in that type of media release, we like to create a poster about it so we can talk about what we did. In that sense, while we have that, you can see there are lobsters, guns and cocaine, and so the RCMP, in their press release, recognized what FINTRAC did and thanked us, but Fisheries and Oceans was involved as well, as were many partners. That's the way we

Nous avons eu des réunions avec eux pour leur expliquer comment ils pouvaient utiliser la déclaration de renseignements transmis volontairement et communiquer de l'information sur les enquêtes qu'ils menaient. C'est la première chose que nous avons établie avec eux.

Ensuite, nous leur avons également expliqué comment ils pouvaient non pas interpréter, mais comprendre les renseignements financiers qui leur seraient communiqués. Une fois que le ministère a été officiellement désigné comme destinataire de nos communications de renseignements financiers, nous avons produit 16 communications au cours de la première année et 20 l'année dernière — en 2025-2026.

Le sénateur Dhillon : Avez-vous connaissance d'enquêtes ou de poursuites qui auraient été lancées à la suite de ces communications et, le cas échéant, quels en ont été les résultats?

M. Almon : Le problème est que nous ne pouvons pas parler de cas précis, même si je ne pense pas que ce soit nécessairement ce que l'on demande ici.

Nous sommes indépendants dans nos relations avec les forces de l'ordre. Par conséquent, nous ne sommes pas nécessairement au courant du déroulement des enquêtes ni de leur issue tant qu'elles ne sont pas closes.

Nous savons toutefois qu'il y a eu des cas, à la suite de communications, notamment dans le cadre du projet Anton, où les forces de l'ordre ont porté des accusations liées au secteur de la pêche. Je pense que vous parliez d'un cas récent en Nouvelle-Écosse.

M. Harvey : Comme l'a dit M. Almon, nous ne sommes pas autorisés même à dire que nous avons contribué à un dossier donné. Cela dit, lorsque l'on annonce dans un communiqué de presse que des accusations sont portées contre une personne ou un groupe de personnes et que notre contribution y est mentionnée, nous pouvons alors faire référence au communiqué et en parler.

Récemment, l'année dernière, la GRC — et non le MPO — a porté des accusations dans le cadre d'une enquête connue sous le nom de projet Hammertime. Quatre personnes ont été inculpées, notamment pour pêche illégale au homard. Parmi les chefs d'accusation figuraient l'incendie criminel, le trafic de drogue et le trafic d'armes. D'autres chefs d'accusation ont aussi été retenus. Notre contribution a été mentionnée dans le communiqué de presse.

Je sais que certains diront que c'est de mauvais goût, mais lorsqu'on mentionne le CANAFE dans ce genre de communiqué, nous aimons créer une affiche afin de pouvoir parler du travail que nous avons accompli. En ce sens, comme vous pouvez le voir sur cette affiche-ci, il y a des homards, des armes à feu et de la cocaïne. Dans son communiqué, la GRC a donc salué le travail du CANAFE et nous a remerciés, mais Pêches et Océans a

can talk about it. So, yes, we contributed to some of those investigations.

The Chair: I do not consider it tacky. I consider it an educational piece, to be honest with you, because when you talk to many in the general public about FINTRAC, they say, "What is FINTRAC?" The opportunity for exposure to the public may bring more information to you in the long term.

Senator C. Deacon: Thank you for being with us. I would like to echo the remarks of the chair. It is important that you describe your role in a way that is understandable to the average Canadian because our global reputation is such that we need to enhance our success in this area. I commend you for that effort, and I look forward to seeing more of it. I have never seen it, so it is great to see.

We have each been struck by the confluence of foreign ownership of licences, of processor-owners and fishing licences in a number of different species on the West Coast, in particular — that mixing of those two groups. We have really tried to separate them, I think, on the East Coast. I was also struck that foreign ownership is not public and that their names are not public. There may be a beneficial ownership registry, but it is not something that the public has access to.

Certain cash transactions, certainly, in a business that has significant value associated with it, processors owning licences and leasing them to fishers and then having separate deals on the side, beyond the lease agreement, to provide a certain amount of catch in addition to the lease price — an in-kind transaction that, perhaps, is off the books — there are many different elements we found very concerning.

I am hoping that infographic pieces, like you said, will start to show how you are capturing all of that risk and starting to control those transactions in a manner that would be expected in any other sector in this country.

At this point, many of us came away feeling like this is very much outside of the sight of many of our organizations that are meant to be monitoring this type of activity. When you have boats going way offshore and coming back with holds full of fish and whatever else, in some cases, it could hypothetically be the case. There are all these different elements together that seem to be a perfect situation for some bad actors.

Are you adjusting your activities? Are you adjusting what you are asking? The PCMLTFA is your primary tool for gathering information, but is there enough room in that legislation to allow you to start to get at these transactions and the risk areas? If not,

également joué un rôle, tout comme de nombreux partenaires. C'est de cette manière que nous pouvons en parler. Donc, oui, nous avons contribué à certaines de ces enquêtes.

Le président : Je ne trouve pas que ce soit de mauvais goût. À vrai dire, je considère que c'est un outil pédagogique, car lorsque l'on parle du CANAFE aux gens, beaucoup nous demandent ce qu'est le CANAFE. Cette visibilité auprès du grand public pourrait, à long terme, vous permettre d'obtenir davantage de renseignements.

Le sénateur C. Deacon : Je vous remercie d'être parmi nous. Je voudrais reprendre les propos du président. Il est important que vous décriviez votre rôle de manière à ce que le Canadien moyen puisse comprendre, car notre réputation dans le monde est telle que nous devons mettre en valeur nos réussites sur ce plan. Je vous félicite pour ce travail et j'ai hâte qu'il y ait d'autres exemples. Je n'avais jamais rien vu de tel auparavant et je suis ravi de voir cela.

Nous avons tous été frappés par la convergence : propriété étrangère des permis, transformateurs propriétaires et permis de pêche pour un certain nombre d'espèces différentes sur la côte Ouest, en particulier — le mélange de ces deux groupes. Je pense que nous avons vraiment essayé de les séparer sur la côte Est. J'ai également été frappé par le fait que la propriété étrangère et les noms ne soient pas rendus publics. Il existe peut-être un registre de la propriété effective, mais il n'est pas accessible au public.

Certaines opérations en espèces, bien sûr, dans un secteur où la valeur en jeu est considérable, des transformateurs qui détiennent des permis et qui les louent à des pêcheurs, puis qui ont des ententes parallèles, indépendamment du contrat de location, pour une certaine quantité de prises en plus du prix de location — une opération en nature qui, peut-être, n'apparaît pas dans les comptes —, nous avons vu de nombreux éléments très préoccupants.

J'espère que des infographies, comme vous l'avez dit, permettront de montrer comment vous cernez tous ces risques et vous commencez à contrecarrer ces opérations, comme on pourrait s'y attendre dans n'importe quel autre secteur du pays.

À ce stade, nous sommes nombreux à avoir eu le sentiment que tout cela échappe largement à la vigilance de bon nombre de nos organisations qui sont censées surveiller ce type d'activité. Lorsque des bateaux s'aventurent au large et reviennent avec des cales pleines de poissons et d'autres choses, cela pourrait, dans certains cas, être hypothétiquement le cas. Tous ces différents éléments réunis semblent constituer une situation idéale pour certains acteurs mal intentionnés.

Adaptez-vous vos activités? Adaptez-vous vos demandes? La Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes est votre principal outil de collecte d'information, mais vous donne-t-elle suffisamment de

what advice do you have for us? I know it is a long preamble, and I get in trouble with the chair for my preambles. He has not said anything yet, so he has gained some patience over the summer. Could you help us to understand that? There are many elements that caused us to be concerned.

Mr. Almon: Our main visibility into transactions within the industry will come through their interactions with the financial sector. The financial sector is the core part of the reporting entities that have reporting obligations to FINTRAC. They have know-your-client, or KYC, requirements: They have to verify who is there, and that includes beneficial ownership information when they have, as a client, a corporation, be it a numbered corporation or incorporated in a different jurisdiction. They have obligations to confirm who they are. They also have record-keeping obligations about who is conducting transactions and, finally and most importantly, reporting obligations, which include suspicious transaction reporting that has any amount, even $1.

If they have enough indicators around the transactions themselves — be it by their pattern of behaviour, through the types of guidance we provided them to identify suspicious transactions — they will then, as the front line within the anti-money laundering regime, be able to detect and then report to FINTRAC. Then it becomes incumbent on us to make the assessment of the reports we received and pass them on to law enforcement.

What is also important to note is that we're not just limited to the information we receive from those reports. We can also combine them with other sources of information, which includes beneficial ownership registry information. At the federal level, Canada has made great strides in adding beneficial ownership requirements to understand who the individuals of significant control are. My understanding is that in most provincial jurisdictions that is not the case.

There are business registries available that do provide rich information about the directors, and elements can be tied together, but the core components we get are from the reporting received from the banks, credit unions and money services businesses that will be interacting with these individuals. They will actually know their businesses well enough to identify what is and is not an unusual pattern of behaviour.

marge de manœuvre pour vous permettre de vous attaquer à ces transactions et à ces secteurs à risque? Si ce n'est pas le cas, quels conseils pourriez-vous nous donner? Je sais que c'est un long préambule et le président me fait souvent des remarques à ce sujet. Il n'a encore rien dit, alors il semble avoir gagné en patience cet été. Pourriez-vous nous aider à comprendre? De nombreux éléments nous ont amenés à nous inquiéter.

M. Almon : Notre principale source d'information sur les opérations effectuées au sein de l'industrie sera les interactions avec le secteur financier. Le secteur financier constitue le cœur des entités qui ont des obligations de déclaration au CANAFE. Ces entités sont soumises à des exigences relatives au besoin de bien connaître son client : elles doivent vérifier l'identité de leurs clients, ce qui inclut les renseignements sur la propriété effective lorsqu'elles ont pour client une société, qu'il s'agisse d'une société à numéro ou d'une société constituée dans un autre territoire. Elles ont l'obligation de confirmer leur identité. Elles ont également des obligations de tenue de documents concernant les personnes qui effectuent des opérations et, enfin et surtout, des obligations de déclaration, notamment la déclaration des opérations suspectes, quel qu'en soit le montant, même s'il s'agit de 1 $.

Si elles disposent de suffisamment d'indicateurs concernant les opérations — que ce soit sur la base du comportement habituel ou des conseils que nous leur avons fournis pour repérer les opérations douteuses —, elles seront alors, en tant qu'actrices de première ligne du régime de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, en mesure de détecter ces opérations et de les signaler au CANAFE. Il nous incombe ensuite d'évaluer les déclarations reçues et de les transmettre aux autorités chargées de l'application de la loi.

Il est également important de souligner que nous ne nous limitons pas aux renseignements que nous tirons des déclarations que nous recevons. Nous pouvons aussi les combiner à de l'information d'autres sources, notamment celle du registre de la propriété effective. À l'échelle fédérale, le Canada a fait d'énormes progrès en ajoutant des exigences relatives aux bénéficiaires effectifs afin de savoir qui sont les personnes exerçant un contrôle important. D'après ce que je comprends, ce n'est pas le cas dans la plupart des provinces.

Il existe des registres d'entreprises qui fournissent de nombreux renseignements sur les dirigeants et il est possible de recouper l'information. Toutefois, les renseignements essentiels que nous obtenons proviennent des déclarations transmises par les banques, les coopératives de crédit et les entreprises de services monétaires qui seront en contact avec les personnes. Ces institutions connaissent en effet suffisamment bien leurs clients pour pouvoir déterminer ce qui constitue ou non un comportement inhabituel.

Senator C. Deacon: We would like to seek the following advice from you: Are those inputs into your business sufficient for the sorts of risks we think we are seeing to manage those risks? B.C., for example, isn't far down the path — and you would know better — of their own provincial beneficial ownership registry. There are things we should be considering in terms of recommendations around this area in order to start reducing risk in terms of the conditions for bad actors to be successful.

Mr. Almon: Addressing questions of beneficial ownership is going to be critical. First, it makes it easier for those financial entities we have discussed to do the first level of identification and ask for subsequent verification — proof that the information they saw on the registry is correct.

There is a reason why the Financial Action Task Force has made it through its Immediate Outcome 5, or IO5, beneficial ownership requirements, which was so important in the most recent round of evaluations. Canada did well, with moderate effectiveness. A lot of that is through the good work that has been done at the federal level, but also, efforts have been made in other jurisdictions, including Quebec, which has an individuals-of-significant-control requirement in terms of the registry.

However, having said that, there is still work to be done elsewhere. It is not surprising that it is a common element within international money laundering activities to use different corporate structures in order to conceal who is moving criminal proceeds but also in other types of activities such as sanctions evasion.

[*Translation*]

Senator Boudreau: I'd like to follow on from my colleague's questions.

During the presentations, we heard a lot about the need to create a public registry managed by Fisheries and Oceans Canada, or DFO, that would list the names of all permit holders, beneficial owners and quota owners. The whole situation seems very unclear at the moment. There is a great deal of uncertainty about who owns what. The Canadian Independent Fish Harvesters' Federation recommends not only that DFO establish a public registry, but also that fishing companies be required to register with your organization. Do you think such a recommendation is realistic? Is it feasible?

Mr. Almon: I'll start with the first part of your question. I'm not well placed to discuss the policies of another agency or its rationale for the level of transparency associated with the system. I'm sure they have reasons that I'm not aware of. At this point,

Le sénateur C. Deacon : Nous aimerions vous demander votre avis : les données dont vous disposez suffisent-elles à gérer les types de risques que nous pensons observer? La Colombie-Britannique, par exemple, n'en est pas encore très loin — et vous êtes mieux placé pour le savoir — pour ce qui est de la mise en place de son propre registre de la propriété effective. Il y a des éléments que nous devrions prendre en considération dans les recommandations sur le sujet pour que l'on puisse réduire les risques liés aux conditions qui permettent aux acteurs malveillants de parvenir à leurs fins.

M. Almon : Il sera essentiel de traiter des questions relatives à la propriété effective. D'abord, cela permettra aux entités financières dont nous avons parlé de franchir plus facilement la première étape relative à l'identification et de demander une confirmation par la suite, c'est-à-dire une preuve que les informations qu'elles ont consultées dans le registre sont exactes.

Ce n'est pas sans raison que le Groupe d'action financière a adopté son résultat immédiat n° 5 relatif aux exigences en matière de propriété effective, si important lors du dernier cycle d'évaluations. Le Canada a obtenu de bons résultats, avec une efficacité modérée. Cela tient en grande partie au travail de qualité accompli à l'échelle fédérale, mais des efforts ont également été déployés dans d'autres provinces, notamment au Québec, qui exige l'inscription des personnes exerçant un contrôle important.

Cela dit, il reste encore du travail à faire dans d'autres domaines. Il n'est pas surprenant que l'on ait souvent recours, dans le cadre d'activités internationales de blanchiment d'argent, mais aussi d'autres types d'activités telles que le contournement de sanctions, à différentes structures d'entreprise pour cacher l'identité de ceux qui déplacent les produits de la criminalité.

[*Français*]

Le sénateur Boudreau : J'aimerais faire suite aux questions de mon collègue.

Lors des présentations, on a beaucoup entendu parler du besoin de créer un registre public géré par Pêches et Océans Canada (MPO), où figurerait le nom de tous les détenteurs de permis, des propriétaires effectifs de même que les propriétaires de quota. Le tout semble très nébuleux en ce moment. Une grande incertitude règne quant à la propriété de chacun. La Fédération des pêcheurs indépendants du Canada recommande non seulement que le MPO mette en place un registre public, mais que les entreprises de pêche soient tenues de s'inscrire auprès de votre organisation. À votre avis, une telle recommandation est-elle réaliste? Est-ce faisable?

M. Almon : Je vais commencer par la première partie de votre question. Je ne suis pas bien placé pour discuter des politiques d'une autre agence et de ses justifications quant au niveau de transparence associé au système. Je suis sûr qu'ils ont

I'm not in a position to give you recommendations or my opinion on the subject.

On the second part of your question, it would be rather odd to have a list with FINTRAC. I should also clarify that it was the Department of Finance that was responsible for the policies of the plan. If the Department of Finance has made decisions about this situation, we will, of course, respect them. In general, our expertise is in the financial system, including financial information. The types of reporting entities are quite different in general.

It is also useful to know that it is possible to obtain most of the information we need to do our work right now in the system. As I said earlier, reporting entities are able to find the information on licence holders and verify the information provided to banks and other financial entities.

José, would you like to add anything?

Mr. Harvey: I'd like to add something.

Indeed, the financial system we have at the moment and certain transactions that reporting entities must report to us somewhat cover the type of information we are able to provide to Fisheries and Oceans. Whether a registry is public or not, there is nothing stopping DFO from sharing that information with us through a process that they have in place that allows them to voluntarily share the information they have with us. We can use that information to follow the money, find some information and share it, if we do meet our thresholds, for the purpose of detecting money laundering and ensuring that it also falls under the mandate of Fisheries and Oceans.

Mr. Almon: The purpose of the regulations in place is to minimize the information that is sent. It was necessary to do our work, but it is to protect the rights of Canadians.

Senator Boudreau: I have a second question. It's up to DFO to decide whether there will be a public registry or not. The federation's idea was to require companies listed in that registry to register with you. You seem to be saying that it makes no sense to operate this way. Are there other sectors where the industry requires companies to register? Is this done automatically, upon referral or in response to a complaint? Does every company in the relevant industry or sector have to be registered with you?

Mr. Almon: That is just for reporting entities. For example, financial services companies are now legally required to register with FINTRAC to provide more information about their business and the details of their incorporations. With this requirement for registration and verification of clients conducting financial transactions, the requirements are stricter than in the plan

des raisons que j'ignore. À ce moment-ci, je suis mal placé pour vous donner des recommandations ou mon opinion à ce sujet.

À propos de la deuxième partie de votre question, il serait plutôt bizarre d'avoir une liste avec CANAFE. Je dois aussi préciser que c'était le ministère des Finances qui était responsable des politiques du régime. Si le ministère des Finances a pris des décisions au sujet de cette situation, nous allons bien sûr les respecter. En général, notre expertise concerne le système financier, y compris les renseignements financiers. Les types d'entités déclarantes sont bien différents en général.

Il est également utile de savoir qu'il est possible d'obtenir la plupart des informations dont on a besoin pour faire notre travail présentement dans le système. Comme je l'ai déjà dit, les entités déclarantes sont capables de trouver l'information sur les détenteurs de licences et de vérifier l'information fournie aux banques et aux autres entités financières.

José, aimerais-tu ajouter quelque chose?

M. Harvey : J'aimerais ajouter quelque chose.

Effectivement, le système financier qu'on a en ce moment et certaines transactions que les entités déclarantes doivent nous rapporter couvrent un peu le type de renseignement qu'on est en mesure de fournir à Pêches et Océans. Qu'un registre soit public ou non, rien n'empêche le MPO de nous communiquer cette information à travers un processus en place qui leur permet de nous transmettre volontairement l'information qu'ils détiennent. Nous pouvons utiliser cette information pour suivre l'argent, trouver certains renseignements et les communiquer, si l'on rencontre effectivement nos seuils, dans le but de détecter le blanchiment d'argent et de s'assurer que cela tombe aussi sous le mandat de Pêches et Océans.

M. Almon : La réglementation en place a pour objectif de minimiser l'information qui est envoyée. C'était nécessaire pour faire nos travaux, mais c'est pour protéger les droits des Canadiens.

Le sénateur Boudreau : J'ai une deuxième question. Il revient au MPO de décider s'il y aura un registre public ou non. L'idée de la fédération était d'obliger les compagnies qui apparaissent sur ce registre de s'inscrire chez vous. Vous semblez dire que cela n'a aucun sens de fonctionner ainsi. Existe-t-il d'autres secteurs où l'industrie oblige les compagnies à s'inscrire? Est-ce automatique, sur référence ou en raison d'une plainte? Chaque compagnie de l'industrie ou du secteur concerné doit-elle être enregistrée chez vous?

M. Almon : C'est seulement pour les entités déclarantes. Par exemple, les entreprises de services financiers ont désormais l'obligation légale de s'inscrire auprès du CANAFE afin de fournir plus de renseignements à propos de leurs affaires et des détails de leurs incorporations. Avec cette obligation d'inscription et de vérification des clients effectuant des

sector. Going forward, there is an intention to mandate a form of universal registration for all of our reporting entities. They will have to give us information about their operations, even if they are not being reviewed.

Mr. Harvey: It's closely tied to the financial system, including banks, caisses populaires and credit unions. That's our strength: Transactions are reported.

We also have agreements with several sectors, including precious metals and gemstone trading sector. As discussed a little earlier, they can refer transactions to us if traders believe there have been suspicious transactions, such as money laundering or abuses of the system. They will therefore send us the transactions.

They also have access to the same reports that we do. Some reports have a certain threshold, such as the report on large cash transaction reports exceeding $10,000. In those cases, we try to track down the source of the money entering the financial system. When that happens, they must report it to us.

I mention all this because I think the system is well designed, because it includes a safety net. Let's use an example that isn't a special case. If someone decides to buy a quota with cash, that could be a way to launder money. The day that person deposits it, the bank will question them. The bank will ask them where the money came from. If the bank has any doubts or if the amount exceeds $10,000, it must report that transaction to us. That said, it could be gold, vehicles or something else. Even if this commodity is a large transaction, it will eventually show up in the Canadian financial system. There is still some security at that point.

Senator Boudreau: Thank you.

[*English*]

Senator Prosper: Thank you to our witnesses for coming today. I have just a couple of questions. I'm just curious about a reference you made, Mr. Almon, with respect to placement layering. Can you provide a bit of further clarification on what that means?

Mr. Almon: Certainly. When we talk about the money laundering cycle, we often talk about it in three steps. One is the placement into the financial system — so taking your proceeds of crime and finding a way to move it in for the first place. The second is layering, which involves, essentially, co-mingling — attempting to create layers of distance between the criminality that is the source of the proceeds and the

transactions financières, les exigences sont plus strictes que dans le secteur des régimes. À l'avenir, il y a une intention d'obliger une forme d'inscription universelle pour toutes nos entités déclarantes. Elles devront nous transmettre de l'information à propos de leurs opérations, même si elles ne font pas l'objet d'un examen.

M. Harvey : C'est étroitement lié au système financier, notamment aux banques, aux caisses populaires et aux coopératives de crédit. C'est notre point fort : les transactions sont rapportées.

Nous avons aussi des ententes avec plusieurs secteurs, dont le secteur des négociants en métaux précieux et pierres précieuses. Comme discuté un peu plus tôt, ils peuvent nous transférer des transactions si les négociants croient qu'il y a eu des opérations douteuses, telles que du blanchiment d'argent ou des abus du système. Ils nous enverront donc les transactions.

Ils ont aussi accès aux mêmes rapports que nous. Certains rapports comportent un certain seuil, par exemple le rapport sur les déclarations d'opérations importantes en espèces de plus de 10 000 $. À ce moment-là, on tente d'attraper l'injection d'argent dans le système financier. Dans un tel cas, ils doivent nous le rapporter.

Je mentionne tout cela, car je considère que le système est bien fait, parce qu'il contient un filet de sécurité. Utilisons un exemple qui n'est pas un cas particulier. Si quelqu'un décide d'acheter un quota avec de l'argent, cela peut être une manière de blanchir de l'argent. La journée où la personne le déposera, elle se fera questionner par la banque. La banque lui demandera d'où vient l'argent. Si la banque a des doutes ou s'il s'agit d'un montant de plus de 10 000 $, elle doit nous rapporter cette transaction. Cela dit, ce pourrait être de l'or, des véhicules ou autres. Même si cette commodité représente une grosse transaction, celle-ci finira par apparaître dans le système financier canadien. Il y a tout de même une certaine sécurité à ce moment-là.

Le sénateur Boudreau : Merci.

[*Traduction*]

Le sénateur Prosper : Je remercie nos témoins d'être venus aujourd'hui. Je n'ai que quelques questions à poser. Monsieur Almon, j'aimerais en savoir un peu plus sur la stratification des placements dont vous avez parlé. Pourriez-vous nous expliquer un peu plus en détail ce que cela signifie?

M. Almon : Bien sûr. Nous disons souvent que le cycle du blanchiment d'argent comprend trois étapes. La première est le placement, qui consiste à introduire les produits de la criminalité dans le système financier. La deuxième étape est celle de la stratification, qui consiste, en gros, à mélanger des fonds ; on essaie d'éloigner le plus possible l'argent de sa source criminelle. On peut combiner ces produits de la criminalité avec

proceeds themselves. This can also come through by combining them with perfectly legitimate funds as well, moving them across different accounts to what we refer to as “money mules”; people who move them have pass-through accounts. And then, finally, there is integration. That’s where you have sufficiently, in the mind of the criminal actor, layered their funds such that they can now try to take advantage and enjoy the benefits of their proceeds of crime.

Obviously, each time they undertake these criminal enterprises, they want to be able to make use of it. So this may be the removal from the financial system, or it may also be in the purchase of other goods and services.

Senator Prosper: A further question: The two FINTRAC reports obtained by the Investigative Journalism Foundation, or IJF, cover both coasts. Under one modern treaty, First Nations can hold a limited number of commercial licences and quotas and a harvest agreement that sits along that treaty. In 2019, there was discussion about buying licences pursuant to those treaties in the 2019 update.

Did either report look at whether illicit money is pushing up those licence prices for First Nations buyers? Further to this, I just wonder if FINTRAC can give the committee any unclassified summary or brief in camera before, I believe, the deadline of December 31.

Mr. Almon: Neither report assessed that particular question. From a theoretical standpoint, I can say that if there are activities to use something as a commodity for the purposes of money laundering, this can sometimes lead to inflating the price because you need to justify where other sources of funds may have come from. Depending on the number of times that that particular commodity passes through, it could lead to distortions in prices. The answer is that it’s a theoretical, but it’s not something that we have necessarily observed.

Senator Prosper: Thank you.

[*Translation*]

Senator Gerba: During his appearance before this committee, Peter German, chair of the advisory committee of the Vancouver Anti-Corruption Institute, stated that transactions related to fishing licences and quotas are not reported to FINTRAC. Furthermore, he says that this situation deprives authorities of important information, particularly because this information regarding transactions carried out by fishers under licences or quotas in the industry should normally be reported. Do you think fishing licence and quota transactions should be reported within the meaning of section 5 of the act?

des fonds parfaitement légitimes ou encore les transférer d’un compte à un autre à l’aide de ce que l’on appelle des « mules financières »; les personnes qui déplacent ces fonds disposent de comptes de transit. Vient enfin l’étape de l’intégration. C’est à ce stade que, dans l’esprit du criminel, les fonds ont été suffisamment dispersés pour qu’il puisse désormais profiter des produits issus de ses activités criminelles.

Il va sans dire que chaque fois que ces personnes se livrent à ces activités criminelles, elles souhaitent pouvoir en profiter. Cela peut donc se traduire par un retrait des fonds du système financier ou encore par l’achat d’autres biens et services.

Le sénateur Prosper : J’ai une autre question. Les deux rapports du CANAFE obtenus par l’Investigative Journalism Foundation couvrent les deux côtes. En vertu d’un traité moderne, les Premières Nations peuvent détenir un nombre limité de permis et de quotas commerciaux, ainsi qu’une entente sur les prises s’inscrivant dans le cadre de ce traité. Lors de la mise à jour de 2019, il a été question de l’achat de permis en vertu de ces traités.

L’un ou l’autre de ces rapports a-t-il examiné si l’argent illicite contribuait à faire grimper les prix de ces permis pour les acheteurs issus des Premières Nations? Par ailleurs, je me demande simplement si le CANAFE pourrait fournir au comité un résumé non classifié ou une séance d’information à huis clos avant, je crois, la date limite du 31 décembre.

M. Almon : Aucun des deux rapports n’a abordé cette question précise. D’un point de vue théorique, je peux dire que si l’on utilise un bien comme marchandise à des fins de blanchiment d’argent, cela peut parfois entraîner une augmentation du prix, car il faut justifier la provenance d’autres sources de fonds. Selon le nombre de fois où ce produit fait l’objet d’échanges, il pourrait y avoir une distorsion des prix. La réponse est qu’il s’agit d’une théorie, mais ce n’est pas nécessairement quelque chose que nous avons observé.

Le sénateur Prosper : Je vous remercie.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Lors de sa comparution devant ce comité, Peter German, président du comité consultatif du Vancouver Anti-Corruption Institute, a déclaré que les opérations liées aux permis de pêche et aux quotas ne sont pas déclarées au CANAFE. De plus, il dit que cette situation prive les autorités de renseignements importants, notamment, parce que ces renseignements sur les opérations effectuées par les pêcheurs aux termes des permis ou des quotas dans l’industrie devraient normalement être déclarés. Selon vous, les opérations de permis de pêche et de quotas devraient-elles être déclarées dans le sens de l’article 5 de la loi?

Mr. Almon: I think we have a good perspective on suspected money laundering transactions through their interactions with the financial system. It is true that fishing enterprises are not reporting entities. The most important aspect here is their interactions with the banking system and their rules and obligations. However, it's up to the banks and financial services companies to detect criminal activities and the money laundering associated with those activities.

José, is there anything else you would like to add?

Mr. Harvey: I would like to add that there's nothing stopping Fisheries and Oceans Canada from sharing with us the information they have for certain investigations or, at least, their suspicions of money laundering.

To add to what Michael-John just said, it's really the use of the system, so our own vision of the system, combined with the possibilities of this information-sharing vehicle with Fisheries and Oceans Canada that complement and replace or fill the gap that would otherwise have been created.

Mr. Almon: If other criminal activities are associated with the cases we are discussing, they also create traces in the system, so in the results of FINTRAC reports, and will therefore be disclosed to police forces.

Mr. Harvey: And we've seen that. We've discussed the Anton project, which addressed the issue. I'm thinking of the term "wildlife trafficking." We've studied the types of transactions you see. This type of offence rarely occurs in isolation. It's always accompanied by weapons trafficking, drug trafficking or other underlying criminal activities, which trigger red flags to reporting entities, prompting them to report these transactions to us.

Senator Gerba: I understand, but wouldn't it be more transparent if these companies were registered themselves? As my colleague indicated in his question, if they could become reporting entities in and of themselves, wouldn't that simplify things?

Mr. Almon: The goal isn't necessarily to have reporting entities. It will be easier to get information from Fisheries and Oceans Canada about the companies and to be notified when an investigation into their activities is under way. In such cases, my colleagues in the intelligence sector can make a disclosure, when appropriate, in the interest of their investigation.

[*English*]

Senator Dhillon: Excuse my preamble, but I will go on for a bit just to set up the question. Please correct anything I say if I've misunderstood it.

M. Almon : Selon moi, nous avons une bonne perspective des transactions soupçonnées de blanchiment d'argent grâce à leurs interactions avec le système financier. Il est vrai que les entreprises de pêche ne sont pas des entités déclarantes. L'aspect le plus important ici concerne leurs interactions avec le système bancaire ainsi que leurs règles et obligations. Toutefois, il revient aux banques et aux entreprises de services financiers de détecter les activités criminelles et le blanchiment d'argent associé à ces activités.

José, y a-t-il autre chose que tu aimerais ajouter?

M. Harvey : J'aimerais compléter en disant que rien n'empêche Pêches et Océans de nous communiquer les renseignements qu'ils possèdent pour certaines enquêtes ou, du moins, leurs soupçons de blanchiment d'argent.

Pour compléter ce que vient de dire Michael-John, c'est véritablement l'utilisation du système, donc notre vision propre du système, combinée avec les possibilités de ce véhicule d'échange d'informations avec Pêches et Océans qui complètent et remplacent ou comblent le vide qui aurait été créé.

M. Almon : Si d'autres activités criminelles sont associées aux cas dont nous discutons, elles créent aussi des traces dans le système, donc dans les résultats des rapports du CANAFE, et seront donc divulguées aux corps policiers.

M. Harvey : Et on l'a constaté. On a parlé du projet Anton où l'on s'est attaqué au problème. J'ai en tête le terme anglais « *wildlife trafficking* » ou le trafic d'espèces sauvages. On a étudié le type de transaction que vous voyez. Ce type d'infraction se fait rarement seul. Il est toujours accompagné d'un trafic d'arme, de drogue ou d'autres actes criminels sous-jacents et qui envoient justement des signaux d'alarme aux entités déclarantes pour nous rapporter ces transactions.

La sénatrice Gerba : Je comprends, mais ne serait-il pas plus transparent que ces entreprises soient elles-mêmes enregistrées? Comme mon collègue l'a indiqué dans sa question, si elles pouvaient devenir des entités déclarantes en soi, est-ce que cela ne simplifierait pas les choses?

M. Almon : Le but n'est pas nécessairement d'avoir des entités déclarantes. Il sera plus facile d'obtenir des renseignements de Pêches et Océans à propos des entreprises et de nous informer lorsqu'il y aura une enquête sur leur utilisation. Dans de tels cas, mes collègues du secteur du renseignement peuvent faire une divulgation, quand il est approprié de le faire, pour le bien de leur enquête.

[*Traduction*]

Le sénateur Dhillon : Pardonnez-moi ce préambule, mais je vais parler un peu plus longtemps afin de bien présenter ma question. N'hésitez pas à me corriger si j'ai mal compris quelque chose.

Your department is set up with the best vantage point to see many different suspicious transactions and understand money laundering compared to many of the other organizations in Canada that have a variety of other responsibilities. Fisheries and Oceans Canada has many other responsibilities beyond looking at where proceeds of crime and criminal proceeds are coming from. You have that vantage point. You are the department that is set up specifically to interdict proceeds of crime and to interdict criminal proceeds and money laundering. I think you're starting to get the lay of the land here a little bit: the registry, transparency, licensing, quotas. You've heard it a number of times now.

I also understand that you can't go into DFO and say, "You shall." I understand that, but you do have the power of memoranda of understanding under sections 55 and 66, where you are able to work for the department to provide recommendations.

This committee is working toward building a report that brings all of that expertise and information to help both DFO and others in the government to recognize where the gaps are so that we can get ahead of some of these issues. The fishers who have come here have told us that they are seeing that where there's smoke, there's fire, as they say. They're seeing some of those remnants and some of those pieces come up. We've had people not willing to talk to us in public because they are afraid of repercussions. So, folks, there is trouble in the waters, if I can use another saying.

You are situated on the top of the hill with respect to your expertise and the intelligence that you gather. Here's the question: What arrangements have you made with DFO, recognizing some of the gaps? What recommendations can you make based on your vantage point that would allow them to identify suspected money laundering in the fishery, and what information gaps remain? That's what we're looking for so that we can put it in our report to help you, as well. Which gaps require changes to the law rather than administrative cooperation? I ask because this is where you get to raise that issue. If I can arm you with that freedom today to speak clearly and plainly to say, "Here are the things that DFO can do that will help us do our job better to protect fishers and Canadians, especially British Columbians in the Pacific coast."

Mr. Almon: Thank you for the question. The one thing I will correct — I think most of the preamble was pretty solid — was the question of interdiction. We're largely in the space of detection and reporting. It then goes to law enforcement, which would take those actions. When it comes to the types of information that are out there, I will say that if there is a public registry, we will make use of it. We do have the authorities under our act to collect any publicly available information as it relates

Votre organisme est particulièrement bien placé pour repérer un large éventail de transactions suspectes et reconnaître le blanchiment d'argent, comparativement à bon nombre d'autres organismes canadiens qui assument diverses autres responsabilités. Pêches et Océans Canada a de nombreuses autres responsabilités outre celle de déterminer d'où proviennent les produits de la criminalité. Vous avez cet avantage. Votre organisme a été créé précisément pour faire échec aux produits de la criminalité et au blanchiment d'argent. Je pense que vous commencez à bien comprendre la situation ici : le registre, la transparence, l'octroi de permis, les quotas. Vous en avez entendu parler à plusieurs reprises.

Je comprends également que vous ne pouvez pas vous présenter au MPO et lui dire quoi faire. Je comprends cela, mais vous disposez du pouvoir prévu par les protocoles d'entente en vertu des articles 55 et 66, qui vous permettent de travailler pour le ministère afin de formuler des recommandations.

Notre comité souhaite rédiger un rapport qui rassemble toute cette expertise et ces informations afin d'aider tant le MPO que d'autres organismes gouvernementaux à repérer les lacunes et ainsi prévenir certains de ces problèmes. Les pêcheurs qui sont venus ici nous ont dit qu'ils constataient, comme on dit, qu'il n'y a pas de fumée sans feu. Ils voient certains de ces problèmes et certains de ces éléments refaire surface. Des gens ont refusé de s'exprimer publiquement en comité par crainte de représailles. Donc, mes amis, nous sommes en eaux troubles, si je peux me permettre d'utiliser une autre expression.

Votre expertise et les renseignements que vous recueillez vous placent dans une position privilégiée. J'aimerais donc savoir quelles mesures vous avez prises avec le MPO, compte tenu des lacunes observées. Quelles recommandations pouvez-vous formuler, grâce à votre position privilégiée, pour lui permettre de repérer les cas présumés de blanchiment d'argent dans le secteur de la pêche, et quelles lacunes subsistent en matière d'information? Voilà ce que nous souhaitons savoir. Nous pourrons ensuite inclure ces éléments dans notre rapport, ce qui vous aidera également. Quelles lacunes nécessitent des modifications législatives plutôt qu'une simple coopération administrative? Je vous pose cette question, car c'est ici que vous avez la possibilité d'en parler. Je vous donne aujourd'hui cette liberté de vous exprimer clairement et simplement à propos de ce que le MPO peut faire pour vous aider à mieux protéger les pêcheurs et les Canadiens, en particulier les habitants de la Colombie-Britannique sur la côte du Pacifique.

M. Almon : Je vous remercie de votre question. Le seul point que je tiens à rectifier — même si je trouve que l'essentiel de votre préambule était tout à fait juste — concerne le fait que nous existons pour faire échec au blanchiment d'argent. Notre rôle se limite essentiellement à la détection et au signalement. C'est ensuite aux forces de l'ordre qu'il revient de prendre les mesures qui s'imposent. Quant aux types de renseignements disponibles, je dirais que s'il existe un registre public, nous

to money laundering, terrorist financing or sanctions evasion, and then make use of it as part of our analysis. Similarly, that is also true of business registries and corporate registries. They form an important part of the analysis that we do, both as a supervisor and also as a financial intelligence unit.

The relationship that we have with DFO is one that's built on section 55 of our act, which is about our disclosure of designated information. The act itself is very prescribed for good reasons associated with the Charter of Rights and Freedoms and the privacy of Canadians. Once we meet those thresholds, it becomes a "shall disclose." This is not even just an administrative decision; it's a requirement that once we fully understand that this information will be relevant to investigating and prosecuting, first, money laundering, terrorist financing and sanctions evasion offences, and, second, the elements discussed in my opening remarks as it relates to DFO, then that information will go over to DFO for their use. José Harvey talked about the fact that this has led to around 20 for each of the two years.

What is also possible under there is the information that comes from DFO as they're undertaking their investigations. We are readily able to receive information from all of our disclosure recipients. We've referred to them as "voluntary information records." Any information that they provide allows us to meet our legal thresholds to disclose. This includes information that tells us that there is an investigation or that tells us the subjects involved. That allows us to take a look through our database, including the suspicious transaction reports that have been submitted by banks in the case, and provide that as part of a disclosure package.

When I talk about the 20 that went to DFO, it's important to note that each one of those can contain multiple suspicious transaction reports and many transactions themselves. I don't want the committee to leave thinking there are 20, and it's 20 pieces of paper. They are actually substantial documents that help support investigations both by DFO and by law enforcement.

Senator Dhillon: Thank you, Mr. Almon, for that. That's helpful. I understand what you're sharing, and I certainly understand section 8 of the Privacy Act. I understand there are limitations.

l'utiliserons. Notre loi nous confère effectivement le pouvoir de recueillir toute information publique relative au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme ou au contournement des sanctions, puis de l'utiliser dans le cadre de notre analyse. Il en va de même pour les registres des entreprises et les registres des sociétés. Ils constituent un élément important de l'analyse que nous menons, en tant qu'autorité de surveillance, mais aussi en tant qu'unité de renseignement financier.

Les rapports que nous entretenons avec Pêches et Océans Canada, ou MPO, se fondent sur l'article 55 de notre loi habilitante, qui porte sur la communication de renseignements désignés par notre centre. La loi elle-même est très prescriptive pour de bonnes raisons liées à la Charte des droits et libertés et à la protection de la vie privée des Canadiens. Lorsque les seuils prévus sont atteints, il y a obligation de communiquer. Il ne s'agit pas seulement d'une décision administrative, mais d'une exigence. Dès que nous sommes convaincus que les renseignements seront utiles aux enquêtes et aux poursuites qui visent, d'une part, les infractions de recyclage des produits de la criminalité, de financement des activités terroristes et de contournement de sanctions, et d'autre part, les éléments dont j'ai parlé dans ma déclaration préliminaire et qui concernent le MPO, alors ces renseignements seront transmis au MPO pour qu'il puisse les utiliser. Comme M. Harvey l'a mentionné, il y a eu environ 20 communications de cette nature pour chacune des deux années.

Le MPO peut également nous communiquer des renseignements pendant ses enquêtes. Nous sommes prêts à recevoir des renseignements de tous ceux à qui nous communiquons de l'information. Nous appelons ce type de communication des déclarations de renseignements transmis volontairement. Tous les renseignements qui nous sont fournis nous aident à atteindre les seuils prévus par la loi en matière de communication. Il peut s'agir de renseignements qui nous indiquent qu'il y a une enquête ou qui identifient les personnes impliquées. Cette information nous permet de faire des recherches dans notre base de données, qui comprend notamment les déclarations d'opérations douteuses qui ont été soumises par des banques à l'égard du dossier en question, et de fournir ces données dans un dossier de communication.

En ce qui concerne les 20 communications qui ont été envoyées au MPO, il faut préciser que chacune peut comprendre plusieurs déclarations d'opérations douteuses et de nombreuses opérations. Je ne voudrais pas donner au comité l'impression qu'il s'agit de 20 feuilles de papier. On parle plutôt de documents importants qui aident le MPO et les forces de l'ordre à mener leurs enquêtes.

Le sénateur Dhillon : Merci, monsieur Almon. Cette information est utile. Je comprends ce que vous dites, et je sais bien qu'il faut respecter l'article 8 de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Je comprends qu'il y a des limites.

What I'd like you to do is take advantage of this committee and the work it's doing. You may not be able to direct DFO to say, "Put these things in place," but you can certainly tell us, "Here are things that would be absolutely wonderful for us to have DFO do, because that will help us do our job better and detect money laundering and criminal proceeds better." Take advantage of that particular perspective. You cannot do anything unless the information comes to you. Until the information is in your purview, you cannot act. You cannot do the analysis. You cannot connect the dots.

We talked about registry, about quotas, about a number of different things here. I think those were all hints being dropped for you to say, "That's a great idea. That's a wonderful idea. That will be helpful. That will be useful." That's where I'm leading you to. Please take advantage of that. I'm looking for what is currently missing in the regime within DFO that would better situate FINTRAC in fighting criminal proceeds and money laundering in Canada for all the things — whether it's terrorism financing, organized crime — that are creating harm for British Columbians. That is the job and the purpose here. I'll give you another opportunity.

Mr. Almon: I'm always a fan of corporate transparency. I can say that without any qualification. It's essential as a system to combat money laundering, terrorist financing and sanctions evasion. This is not just true in Canada; this is true internationally. Understanding the source of ownership for any entity becomes critical information that helps us support the work that we do. Where I'm not well placed are the other considerations that go along with that, which is why I'm hesitant to talk about what's going on in the space of licensing or of quotas. I am not an expert in that area.

However, in terms of corporations, which we do see on a regular basis, understanding who the individuals with significant control of them are is always beneficial to better understanding the case at play. As I've said, we do get a lot of that information, even if there is not necessarily a public registry there, in the cases where suspicious transaction reporting has occurred by reporting entities.

Mr. Harvey: We talked about how the Department of Fisheries and Oceans can communicate information to us. If they have some sort of registry, they can share that with us, and it would inform our analysis and help us to meet that money laundering threshold. However, what we haven't yet talked about is that anybody can go on our website and do a public disclosure or a public voluntary information record. You were talking about fishers or fishermen that would see smoke. Nothing would

J'aimerais que vous profitiez de l'occasion offerte par le comité. Vous ne pouvez peut-être pas ordonner au MPO de mettre une mesure en place, mais vous pouvez tout à fait nous indiquer quel serait le genre de mesures que vous seriez ravis de voir le MPO adopter parce qu'elles vous aideraient à mieux faire votre travail et à mieux détecter le blanchiment d'argent et les produits de la criminalité. Profitez de cette occasion. Vous ne pouvez rien faire tant que vous ne recevez pas d'information. Tant que l'information n'est pas de votre ressort, vous ne pouvez pas agir. Vous ne pouvez pas faire l'analyse nécessaire. Vous ne pouvez pas tirer de conclusions.

Nous avons parlé d'un registre, des quotas et d'un certain nombre d'aspects différents. Dans tous les cas, je pense que c'était une façon de vous amener à indiquer quelles seraient les idées prometteuses, utiles ou efficaces. C'est ce que je vous encourage à faire. Je vous invite à profiter de cette occasion. Je cherche à savoir quels sont les éléments qui font défaut au régime visant le MPO et qui aideraient le CANAFE à contribuer plus efficacement à la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité au Canada et contre tout ce qui porte préjudice aux Britanno-Colombiens, qu'il s'agisse du financement des activités terroristes ou du crime organisé. C'est le travail que nous cherchons à faire ici. Je vous donne une autre occasion d'en parler.

M. Almon : Je suis toujours favorable à la transparence des sociétés. Je le dis sans la moindre réserve. C'est une approche essentielle pour lutter contre le recyclage des produits de la criminalité, le financement des activités terroristes et le contournement de sanctions. C'est vrai non seulement au Canada, mais aussi à l'échelle internationale. Lorsque nous savons qui est le bénéficiaire effectif d'une entité donnée, il s'agit là d'une information essentielle qui nous aide dans notre travail. Je ne suis cependant pas bien placé pour me prononcer sur d'autres aspects connexes, et c'est pourquoi j'hésite à parler de ce qui a trait notamment aux permis ou aux quotas. Je ne suis pas un expert en la matière.

Cependant, en ce qui concerne les sociétés, nous constatons régulièrement qu'il est toujours utile de savoir qui sont les personnes qui exercent un contrôle important sur une société pour mieux comprendre la situation. Comme je l'ai dit, nous obtenons beaucoup de renseignements de cette nature, même s'il n'y a pas nécessairement de registre public, dans les cas où des déclarations d'opérations douteuses ont été faites par des entités déclarantes.

M. Harvey : Nous avons parlé de la façon dont le ministère des Pêches et des Océans peut nous communiquer de l'information. S'il tient un genre de registre, il peut nous fournir cette information, ce qui guide notre analyse et nous aide à atteindre le seuil établi à l'égard du recyclage des produits de la criminalité. Cependant, nous n'avons pas encore mentionné que n'importe qui peut aller sur notre site Web pour communiquer de l'information ou faire une déclaration de renseignements

prevent them from communicating any information to us, and we would take that information to analyze our transactions and find financial intelligence and then disclose to the appropriate recipients.

Senator Dhillon: I have to rush off to another meeting, chair. If I could make just two final comments, and then I'll leave.

Mr. Almon, I would encourage you to research the areas that you are not familiar with and determine whether they would or would not be useful. As a representative of FINTRAC, it would be important to know whether some of the ideas and initiatives that we're talking about here would or would not be useful for the work you are doing, the analysis and intelligence gathering you are engaged in, if those pieces were available or within the purview of DFO. That will be helpful to us in the committee to be able to make those recommendations. If I could give you that homework, please, I would welcome that opinion. I don't think it's necessarily useful for us to have an answer saying, "We're not aware" or "We don't know if it will or will not be useful." I would like to understand, based on whatever research you need to do, whether it is or is not so we can have a definitive answer.

To your point, Mr. Harvey, thank you. I think that's brilliant. How much work are you doing with the fishers in British Columbia in educating them that it is an option for them to report? Is there outreach?

Mr. Almon: Not to any great degree, no.

Senator Dhillon: While the opportunity exists, they may not know that the opportunity exists. Crime Stoppers is great if people know about Crime Stoppers. However, if the phone number is not advertised and people don't know what it is, nobody will call that number. I'll leave it at that. Thank you.

The Chair: Thank you, Senator Dhillon. I may be looking at a new seating arrangement for committee members. The influence of Senator Deacon on you giving three-minute preambles is going to have to come to a halt, but we'll discuss that further at the steering committee.

Senator Dhillon: I want to thank the officials. I have to leave, but I appreciate them very much. Thank you so much.

The Chair: Senator Deacon, don't think you have leeway, but you're next.

Senator C. Deacon: I'm actually going to build on my friend and colleague's great comments. You're experts at money laundering. DFO are not experts at money laundering. They may

transmis volontairement. Vous avez parlé de pêcheurs qui constatent qu'il n'y a pas de fumée sans feu. Rien ne les empêcherait de nous communiquer des renseignements, et cette information nous aiderait à analyser des opérations et à trouver des renseignements financiers pour ensuite communiquer l'information nécessaire aux destinataires concernés.

Le sénateur Dhillon : Je dois vite me rendre à une autre réunion, monsieur le président. Si vous me le permettez, j'aimerais faire deux derniers commentaires avant de partir.

Monsieur Almon, je vous encourage à vous renseigner sur les aspects que vous ne connaissez pas afin de déterminer si cette information vous serait utile ou non. Étant donné que vous représentez le CANAFE, il serait important que vous sachiez si certaines des idées et des initiatives dont nous parlons ici vous aideraient ou non à faire votre travail d'analyse et de collecte de renseignements, si ces éléments étaient disponibles ou s'ils relevaient du MPO. Cette information nous aiderait à formuler des recommandations. Si je peux vous confier cette tâche, je serais heureux d'avoir votre avis à ce sujet. Je ne pense pas qu'il soit nécessairement utile que vous nous répondiez tout simplement que vous n'êtes pas au courant ou que vous ne savez pas si un élément vous serait utile ou non. J'aimerais savoir si, selon vos recherches, ces éléments seraient utiles ou non, afin que nous puissions avoir une réponse définitive.

Je vous remercie de vos observations, monsieur Harvey. Je trouve que c'est formidable. À quel point faites-vous de la sensibilisation pour que les pêcheurs de la Colombie-Britannique sachent qu'ils peuvent faire des déclarations? Y a-t-il des efforts de sensibilisation?

M. Almon : Pas beaucoup, non.

Le sénateur Dhillon : Ils ont cette possibilité, mais ils ne le savent peut-être pas. La ligne Échec au crime est une excellente initiative si les gens savent qu'elle existe. Cependant, si le numéro de téléphone n'est pas affiché et les gens ne savent pas de quoi il s'agit, personne ne va le composer. Je vais en rester là. Merci.

Le président : Merci, sénateur Dhillon. Je vais peut-être attribuer d'autres sièges aux membres du comité. Il faudra vous empêcher de vous faire influencer par le sénateur Deacon au point de faire des préambules de trois minutes, mais nous en discuterons davantage au comité directeur.

Le sénateur Dhillon : Je tiens à remercier les fonctionnaires. Je dois partir, mais je les remercie infiniment. Merci beaucoup.

Le président : Sénateur Deacon, n'allez pas croire que vous avez une marge de manœuvre, mais vous êtes le suivant.

Le sénateur C. Deacon : En fait, je vais m'appuyer sur les excellentes observations de mon ami et collègue. Vous êtes des experts en matière de recyclage des produits de la criminalité. Ce

not know what to look for. That's not their business, and you are the experts.

We have an opportunity. PCMLTFA is up for legislative review. I'm hoping the Senate will play a role in that. I'm speaking with several chairs of several of our committees, saying we have an opportunity here to make a difference in the review. I want to double down on what Senator Dhillon has been saying: We really need your advice. We don't want to add more hay to the haystack in which you're looking for a needle. I don't think any of us want to do that.

Something came to my mind — and I'm "preambling" away, chair; sorry — when you were speaking as to the beneficial ownership registry. Even though they're B.C. companies, the quota holders are federally regulated entities. Why are we not requiring them to be part of the federal beneficial ownership registry? Why are we not creating the requirement for that information to be available to you in some way, shape or form? Why are we allowing DFO to hide that information from the public, when it's a public asset that they've licensed?

When we hear about transactions that are handing over portions of a catch as payment for quotas, it's off the books, clearly. Inappropriate things are happening. If there is not the data for somebody to look through to say, "Just a second, where did this landing go? We know that the catch was landed, but where did it end up?," we need to get the data. You said transparency is key. We need greater required disclosure, but we don't want to have more hay being added to your haystack — that's for sure — just for the purpose of you having more information. We need information that you can use and that helps you to connect those dots.

I just want to double down. We really need your advice, and this is the moment. The timing is really important because of the upcoming review of PCMLTFA. There's not really a question in that. I may get in trouble and be ridiculed by the chair.

Mr. Almon: The one thing I will say to it is, yes, we are the experts in terms of money laundering, terrorist activity financing and sanctions evasion financial transactions, but the experts in terms of quotas, catches and how those are administered will be on the ground, at DFO, and, in the case of criminality, they will be with the law enforcement entities who will be on site. Where those transactions have occurred, they are going to generate funds. Those funds will, inevitably, come back into the system. That is where the detection process kicks in and where it will be

n'est pas le cas du MPO. Il ne sait peut-être pas quoi chercher. Ce n'est pas son domaine, et vous êtes les experts.

Nous avons une occasion à saisir. La Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, ou LRPCFAT, doit faire l'objet d'un examen législatif. J'espère que le Sénat jouera un rôle à cet égard. Lors de discussions avec les présidents de plusieurs comités sénatoriaux, je fais valoir que cet examen nous donne l'occasion de changer les choses. Je tiens à faire écho aux observations du sénateur Dhillon en disant que nous avons vraiment besoin de vos conseils. Nous ne voulons pas vous obliger à chercher une aiguille dans une plus grosse botte de foin. Je pense qu'aucun d'entre nous ne veut cela.

Lorsque vous avez parlé du registre de la propriété effective, une chose m'est venue à l'esprit, et je suis désolé de ce préambule, monsieur le président. Même s'il s'agit d'entreprises de la Colombie-Britannique, les détenteurs de quota sont des entités sous réglementation fédérale. Pourquoi n'exigeons-nous pas qu'ils soient inscrits au registre fédéral de la propriété effective? Pourquoi n'exigeons-nous pas que cette information soit mise à votre disposition d'une manière ou d'une autre? Pourquoi permettons-nous au MPO de cacher cette information au public, alors qu'il est question d'un bien public pour lequel le ministère octroie des permis?

Dans le cas d'une opération impliquant la remise d'une partie des prises en guise de paiement pour des quotas, il est évident que l'information ne figure pas dans les livres. Il y a des choses inacceptables qui se produisent. Lorsqu'on sait que des prises ont été débarquées, mais qu'on ne sait pas où elles ont abouti, il faut des données pour tirer la situation au clair. Vous avez dit que la transparence est essentielle. Il faut exiger que plus de renseignements soient déclarés, tout en veillant, bien sûr, à ce que cette volonté de vous fournir plus d'information ne vous oblige pas à chercher une aiguille dans une plus grosse botte de foin. Il faut s'en tenir aux renseignements qui vous sont utiles et qui vous aident à tirer des conclusions.

J'insiste sur ce point : nous avons vraiment besoin de vos conseils, et ce, dès maintenant. Il est très important de saisir cette occasion à l'approche de l'examen de la LRPCFAT. Ce n'était pas vraiment une question. Je vais peut-être m'attirer des ennuis ainsi que les railleries du président.

M. Almon : À cet égard, je dirai seulement que nous sommes effectivement les experts en ce qui concerne le recyclage des produits de la criminalité, le financement des activités terroristes et le contournement de sanctions, mais, pour ce qui est des quotas, des prises et des mesures administratives connexes, les experts sont les responsables de ce domaine au MPO, et ce sont eux qui collaborent directement avec les forces de l'ordre pour lutter contre la criminalité. Lorsque de telles opérations ont lieu, elles génèrent des fonds qui retourneront inévitablement dans le

captured under the current regime, which, I think, does a fairly good job of identifying these particular transactions.

I think the questions that have been directed to me for this last little bit really stem to the management of quotas and of licences. I don't think we would be well placed to take that on. It is not our expertise. Nor would I think it necessarily be an appropriate activity for us. I am veering out of my area.

Having access to beneficial ownership information is good not just for us but also for financial institutions that have to do front-line detection.

I can't answer the questions in terms of why certain entities are incorporated in certain jurisdictions; that might be better directed towards Innovation, Science and Economic Development Canada, or ISED, or to other experts on that.

Senator C. Deacon: I will leave it there, but I hope that you will follow up with any advice that you have to us in writing after the meeting if anything comes to mind. Thank you.

[*Translation*]

Senator Gerba: What I understand from the comments of my colleagues, including a former member of the RCMP and this committee's expert, is that you need to be proactive. Information comes to you from entities designated under the act that are required to report it. Can your collaboration with the Canada Border Services Agency, the RCMP and Fisheries and Oceans Canada be proactive? Can our committee help you? We have that leverage to encourage you to collaborate more effectively and use what you tell us to strengthen your work tools.

Mr. Harvey: We've talked a lot about our relationship with the department and how they can transfer information to us on specific investigations.

One thing that hasn't been discussed yet, regardless of that, is the idea of meeting our money laundering threshold. This will allow us to share financial information with designated organizations under the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act.

One of the ways we can do this is by supporting our analysis with information from Fisheries and Oceans Canada.

Another thing we do is monitor our database, including information from reporting entities. If we reach our threshold, if we detect a money-laundering network linked, for example, to

système. C'est là que le processus de détection entre en jeu et qu'on peut tirer profit du régime en place, qui, à mon avis, est plutôt efficace lorsqu'il s'agit de cerner ces opérations en particulier.

Je pense que les dernières questions qu'on m'a posées portent plutôt sur la gestion des quotas et des permis. Je ne pense pas que nous soyons bien placés pour y répondre. Ce n'est pas notre domaine d'expertise. Je ne pense pas non plus que nous devrions nécessairement mener ce genre d'activités. Je m'éloigne de mon domaine d'expertise.

L'accès à l'information sur la propriété effective est utile non seulement pour nous, mais aussi pour les institutions financières qui doivent faire de la détection de première ligne.

Je ne saurais vous dire pourquoi certaines entités sont constituées en société dans un État donné; il vaudrait peut-être mieux poser la question à Innovation, Sciences et Développement économique Canada, ou ISDE, ou à d'autres experts en la matière.

Le sénateur C. Deacon : Je vais en rester là, mais, si des recommandations vous viennent à l'esprit, j'espère que vous nous les transmettrez par écrit après la réunion. Merci.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Ce que je comprends des interventions de mes collègues, dont un ancien membre de la GRC et le spécialiste de ce comité, c'est qu'il est nécessaire que vous soyez proactifs. Les renseignements vous arrivent par des entités désignées par la loi et qui sont tenues d'en faire le signalement. Est-ce que votre collaboration avec l'Agence des services frontaliers du Canada, la GRC et Pêches et Océans peut être proactive? Est-ce que notre comité peut vous aider? Nous avons ce levier pour vous amener à mieux collaborer et à utiliser ce que vous nous dites pour renforcer vos outils de travail.

M. Harvey : Nous avons beaucoup parlé de notre relation avec le ministère et la manière dont il peut nous transférer des renseignements sur des enquêtes particulières.

Une chose dont on n'a pas encore parlé, sans égard à cela, est l'idée de rencontrer notre seuil de blanchiment d'argent. Cela nous permettra de communiquer les renseignements financiers aux organismes désignés dans la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.

Un des véhicules que nous avons, c'est de documenter notre analyse avec des renseignements qui proviennent de Pêches et Océans.

Une autre chose que l'on fait est de surveiller notre base de données, dont les informations qui proviennent des entités déclarantes. Si l'on atteint notre seuil, si l'on détecte un réseau

the fishery, without knowing whether the department is working on this particular case, we have reached our threshold.

Since we operate independently of all agencies, we reach our threshold and, at that point, we share our information with the appropriate agencies. There is a proactive aspect to the work we do when monitoring suspicious transactions.

I also mentioned information disclosures by the public. That's another way to do it. We also keep an eye on the media. In short, there are several sources that allow us to conduct our analysis, and when we reach our money laundering threshold, that's when we'll disclose the information. There is already a proactive side to our work.

Senator Gerba: Thank you very much. I understand.

We are Canadian legislators, and we're in contact with the Government of Canada. What measures can our report recommend to the Government of Canada to strengthen its ability to investigate suspected illicit or illegal activities in the fishing industry?

We hear that we shouldn't talk about the fishing industry because it's too complicated. Are there any measures that could help us in this study to facilitate investigations?

Mr. Almon: When it comes to criminal investigations, it would be better to speak with investigators to find out what is missing in these situations. It's not necessarily financial information that's missing, but other information that would help them track down criminals.

Senator Gerba: Thank you.

[*English*]

Senator Prosper: Mr. Almon, earlier in your statements you spoke of the determination of reasonable grounds to suspect as a triggering mechanism. I reflect back on Senator Deacon's comments along the lines of reducing risk. Certainly, within a First Nations context, First Nations fish harvesters would like to reduce risk as well.

Are there any nuances or any unique features as it relates to reasonable grounds that would be applicable within a modern treaty-related or an Aboriginal rights context that gives it something unique for consideration when you look at the determination of reasonable grounds?

Mr. Almon: I will parse it into two elements here.

de blanchiment d'argent qui serait en lien, par exemple, avec la pêche, sans savoir si le ministère travaille sur ce cas en particulier, nous, on atteint notre seuil.

Puisque nous sommes indépendants de tous les organismes, on atteint notre seuil et, à ce moment-là, on communique nos renseignements aux organismes appropriés. Il y a un côté proactif dans le travail que nous faisons lorsqu'on surveille les transactions douteuses.

J'ai aussi mentionné les divulgations de renseignements par le public. C'est une autre manière de le faire. On garde l'œil également sur les médias. Bref, il y a plusieurs sources qui nous permettent d'effectuer notre analyse et, lorsqu'on atteint notre seuil de blanchiment d'argent, c'est à ce moment-là qu'on divulguera les renseignements. Il y a déjà un côté proactif dans notre travail.

La sénatrice Gerba : Merci beaucoup. Je comprends.

Nous sommes des législateurs canadiens et nous sommes en contact avec le gouvernement du Canada. Quelles mesures notre rapport peut-il recommander au gouvernement du Canada pour renforcer sa capacité d'enquête sur les activités soupçonnées d'être illicites ou illégales dans l'industrie de la pêche?

On entend qu'il ne faut pas parler de l'industrie de la pêche, car c'est trop compliqué. Y a-t-il des mesures qui pourraient nous aider dans le cadre de cette étude pour faciliter les enquêtes?

M. Almon : Si l'on parle d'enquêtes criminelles, il serait préférable de parler avec des enquêteurs pour connaître ce qui manque dans ces situations. Ce ne sont pas nécessairement des renseignements financiers qui sont manquants, mais d'autres informations qui les aideraient à traquer les criminels.

La sénatrice Gerba : Merci.

[*Traduction*]

Le sénateur Prosper : Monsieur Almon, vous avez parlé tout à l'heure du seuil d'intervention basé sur les motifs raisonnables de soupçonner une infraction. Je repense aux observations du sénateur Deacon sur l'atténuation des risques. En ce qui concerne les Premières Nations, il est certain que les pêcheurs des Premières Nations aimeraient également réduire les risques.

Dans le contexte des traités modernes ou des droits des Autochtones, y a-t-il des nuances ou des circonstances particulières à prendre en considération lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a des motifs raisonnables?

M. Almon : Je vais diviser ma réponse en deux parties.

Reasonable grounds to suspect are important within the cycle of how the intelligence moves from the reporting entity to FINTRAC and then onto law enforcement. The reporting entities — the banks, et cetera — have an obligation to report when they meet reasonable grounds to suspect that the transactions or attempted transactions relate to the commission or attempted commission of a money laundering, a terrorist financing or sanctions evasion offence.

It is actually a fairly low bar really when it comes down to it. It's reasonable, so there is an objective element here. You have to have indicators that support it, but it is not a requirement that they believe it, and it is certainly not a requirement that they know it. It is a suspicion.

When it comes to FINTRAC, those suspicious transaction reports, as well as other monetary threshold reporting that Mr. Harvey talked about, we then have to meet our own threshold, which is, again, reasonable grounds to suspect that it is relevant to investigating or prosecuting a money laundering, a terrorist activity financing or a sanctions evasion offence. When it is DFO, there is a secondary one related to their act.

To your question, I think where it would probably come the most at play is in understanding the context of the clients involved. For a bank, they would be more aware of, perhaps, their client, the special circumstances in which they operate, the treaty obligations and how they conduct their fishing activities. That may, in their cases, reduce, for example, the reasonable grounds to suspect because they know that the transactions that are at play here are not unusual or patterns that may rise to indicators, which may not necessarily be the case for someone who doesn't have that context. It becomes an important element of that know-your-client component that banks and other financial institutions have to know who they are operating with and what their circumstances are, to better understand whether the financial transactions are unusual and, therefore, merit further investigation.

Senator Prosper: I understand that a large part of your role is receiving or examining information through the various institutions, financial transactions, et cetera. Is there any proactive component by which, let's say, First Nations themselves — where you would provide information or help them, equip them to be more knowledgeable in some of the areas that your organization is seeking to address?

Mr. Almon: While we do put out more general reports — which is what I would say we have done in the past — we do produce strategic intelligence reports at the unclassified level and

Les motifs raisonnables de soupçonner une infraction sont importants dans le cycle de transmission des renseignements de l'entité déclarante au CANAFE, puis aux forces de l'ordre. Les entités déclarantes — les banques, etc. — ont une obligation de déclarer lorsqu'elles ont des motifs raisonnables de soupçonner que les opérations effectuées ou tentées sont liées à la perpétration — réelle ou tentée — d'une infraction de recyclage des produits de la criminalité, de financement d'activités terroristes ou de contournement de sanctions.

Le seuil est assez bas, en fin de compte. On parle de motifs raisonnables; il y a donc un élément objectif. Il faut des indicateurs à l'appui, mais la personne ou l'entité n'a pas à en être convaincue et n'a certainement pas à en avoir connaissance. Il s'agit d'un soupçon.

En ce qui concerne le CANAFE, les déclarations d'opérations douteuses, ainsi que les autres déclarations concernant les seuils monétaires dont M. Harvey a parlé, nous devons atteindre notre propre seuil, qui est, encore une fois, celui des motifs raisonnables de soupçonner qu'il y a lieu d'enquêter ou d'intenter des poursuites à l'égard d'une infraction de recyclage des produits de la criminalité, de financement d'activités terroristes ou de contournement de sanctions. Dans le cas du MPO, il y a un critère secondaire lié à sa loi habilitante.

Pour répondre à votre question, je pense que le plus important, c'est de comprendre les circonstances propres au client concerné. Une banque peut être davantage au courant des circonstances particulières dans lesquelles le client mène ses activités, des obligations découlant des traités et de la façon dont le client mène ses activités de pêche. Dans ces cas-là, les circonstances peuvent, par exemple, réduire les motifs raisonnables de soupçonner une infraction, car l'entité sait que les opérations en question ne sont pas inhabituelles ou qu'elles ne tendent pas à indiquer la présence d'une infraction, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour quelqu'un qui n'est pas au fait de ces circonstances. Il est alors particulièrement important pour la banque ou l'institution financière de bien connaître son client et de savoir avec qui il fait affaire et quelle est sa situation afin de mieux comprendre si les opérations financières sont inhabituelles et justifient par le fait même une enquête plus approfondie.

Le sénateur Prosper : Je comprends qu'une grande partie de votre rôle consiste à recevoir ou à examiner de l'information provenant des diverses institutions, à vous pencher sur les opérations financières, etc. Y a-t-il des mesures proactives que vous pourriez prendre à l'égard des Premières Nations, par exemple, afin de fournir l'information, le soutien et les outils dont ces gens ont besoin pour être mieux renseignés sur certains problèmes que votre organisation cherche à résoudre?

M. Almon : Nous publions des rapports de nature plus générale — je dirais que c'est ce que nous avons fait par le passé —, mais nous produisons aussi des rapports non classifiés

post them on our website. We also send out more targeted guidance for various reporting entities.

To be clear, we are not permitted to name individuals or entities in that, but we provide information on important or emerging typologies or methodologies, as well as those red-flag indicators that help — when they are put together — a reporting entity to identify suspicious behaviour.

Similarly, as Mr. Harvey mentioned, there is communication out to those — there is the possibility of submitting a voluntary information record from the public but also from law enforcement to us. The education that we do is primarily geared toward our reporting entities to better understand their obligations and provide them guidance so that we are keeping the Canadian economy as safe and secure as we can.

Senator Prosper: Thank you.

Senator Cuzner: My apologies for being tardy today. You may have addressed this during your opening comments.

What we've seen through the testimony we've received is that it is a fairly common practice; it seems like a common business practice within the sector in B.C. — the trade-offs and the way that some quotas are given out in repayment for a licence or access to fisheries. Do you have the capacity? It seems that you deal with — if there is a red flag or a notion raised on a particular individual, business or entity, you will go and pursue that. But if it is commonplace throughout a sector, do you have the capacity to go in, view that sector and look at a number of different businesses within that sector?

That is what it seems like in this instance: It seems like it is rampant throughout the industry.

Mr. Almon: We are, of course, dealing in financial transactions. More accurately, we are dealing in reports about financial transactions that are coming to us from banks, credit unions, et cetera.

They are often better placed to understand the clientele they are dealing with. You are correct that the —

Senator Cuzner: You feel the banks are better placed?

Mr. Almon: They are often better placed to understand who their clients are. In general, they do a good job in terms of meeting their obligations under the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act.

qui comprennent des renseignements stratégiques et nous les affichons sur notre site Web. Nous fournissons également des recommandations plus ciblées à diverses entités déclarantes.

Je précise que nous ne sommes pas autorisés à nommer des personnes ou des entités dans ces documents, mais nous fournissons des renseignements sur des typologies ou des méthodologies importantes ou émergentes, ainsi que sur les signaux d'alarme qui, lorsqu'ils sont réunis, permettent à une entité déclarante de détecter les comportements suspects.

Par ailleurs, comme M. Harvey l'a mentionné, il y a des communications aux... Le public peut nous soumettre une déclaration de renseignements transmis volontairement, tout comme les forces de l'ordre. Nous concentrons nos efforts de sensibilisation principalement sur les entités déclarantes afin de les aider à mieux comprendre leurs obligations et de leur fournir des recommandations pour que nous puissions protéger l'économie canadienne le mieux possible.

Le sénateur Prosper : Merci.

Le sénateur Cuzner : Je m'excuse d'être en retard aujourd'hui. Vous en avez peut-être parlé dans votre déclaration préliminaire.

D'après les témoignages que nous avons entendus, il s'agit d'une pratique assez courante; cela semble être une pratique commerciale courante dans le secteur en Colombie-Britannique — les compromis et la façon dont certains quotas sont accordés en remboursement pour un permis ou l'accès à la pêche. En avez-vous la capacité? Il semble que vous vous occupez de... S'il y a un signal d'alarme ou une idée concernant une personne, une entreprise ou une entité en particulier, vous allez y donner suite. Mais si c'est courant dans un secteur, avez-vous la capacité d'aller voir ce secteur et d'examiner un certain nombre d'entreprises différentes au sein de ce secteur?

C'est ce qui semble se passer dans ce cas-ci : il semble que ce soit généralisé dans l'industrie.

M. Almon : Nous traitons, bien sûr, de transactions financières. Plus précisément, nous recevons des rapports sur les transactions financières des banques, des coopératives de crédit, et cetera.

Les banques sont souvent mieux placées pour comprendre la clientèle à laquelle elles ont affaire. Vous avez raison de dire que...

Le sénateur Cuzner : Vous estimez que les banques sont mieux placées?

M. Almon : Elles sont souvent mieux placées pour comprendre qui sont leurs clients. En général, elles remplissent bien leurs obligations en vertu de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.

When it comes to the detection of particular patterns of behaviour, inasmuch as they see the financial transactions for it, that is what would give rise to the reporting that comes to FINTRAC. Then, FINTRAC doesn't do investigations or lay charges but provides that information to law enforcement, which would then do the follow-up investigations and make decisions on whether to pursue any charges in those cases.

Mr. Harvey: Let's say we are — you were talking about one individual. When we look at financial transactions and try to find financial intelligence, we're not focusing only on one — I mean, it depends — we're looking at one individual, but we're also looking at the broader network. Our analysis can go beyond that as well. If we know some specific patterns and specific commodities that can be leveraged, regardless of the sector, we will analyze and see if we meet our threshold for money laundering, in that sense. It is not siloed in one thing, but it could be broader than that.

Mr. Almon: In fact, for law enforcement, in general, the value that comes from financial intelligence is just that: It corroborates information and links they might already have identified; it helps build networks, identify new subjects; it connects people through maybe corporate structures or financial relationships they did not perceive. It is at its best when it is combined with other forms of evidence and information that allow law enforcement to move forward with particular charges.

Senator Cuzner: To reiterate what other senators have been saying — I know you say that your expertise isn't in monitoring quotas, licences or whatever and that banks are best positioned to do this — DFO doesn't have the expertise to do that. It is those gaps in between that we are trying to get suggestions as to how to close those gaps, because organized crime will exploit and has been exploiting those gaps, according to the testimony we have received from individuals.

Again, to go back to the request, if there is something you believe would be of benefit for this report, or if you have people you deal with whom you think you could encourage to shed additional light on it, we're trying to — as best as we can — offer some recommendations to the government to try to close these gaps. Thank you.

The Chair: I hope I won't regret this, but I am allowing Senator Deacon to ask another question.

Senator C. Deacon: It is a short one, sir.

You mentioned the public reporting portal or phone number. I think confidentiality would be critical, based on what we have seen. Can you describe that process in a way we could perhaps

En ce qui concerne la détection de modèles de comportement particuliers, dans la mesure où on voit les transactions financières qui s'y rattachent, c'est ce qui donnerait lieu aux déclarations adressées au CANAFE. Ensuite, le CANAFE ne mène pas d'enquêtes et ne porte pas d'accusations, mais fournit ces renseignements aux organismes d'application de la loi, qui mènent ensuite des enquêtes de suivi et décident s'il y a lieu de porter des accusations dans ces cas.

M. Harvey : Disons que nous sommes... Vous parliez d'une personne. Lorsque nous examinons des transactions financières et que nous essayons de trouver des renseignements financiers, nous ne nous concentrons pas sur une seule personne — je veux dire, cela dépend —, mais nous examinons aussi le réseau dans son ensemble. Notre analyse peut également aller plus loin. Si nous connaissons des tendances et des produits précis qui peuvent être mis à profit, quel que soit le secteur, nous les analyserons et verrons si nous atteignons notre seuil en matière de blanchiment d'argent. Ce n'est pas cloisonné dans une seule chose, mais l'analyse pourrait être plus large que cela.

M. Almon : En fait, pour les organismes d'application de la loi, en général, la valeur qui provient du renseignement financier se résume à cela : il corrobore l'information et les liens que les banques ont peut-être déjà identifiés; il aide à bâtir des réseaux, à identifier de nouveaux sujets; il relie les gens par l'intermédiaire peut-être de structures d'entreprise ou de relations financières qu'on ne percevait pas. Cette analyse donne de meilleurs résultats lorsqu'elle est combinée à d'autres formes de preuves et de renseignements qui permettent aux forces de l'ordre de porter des accusations particulières.

Le sénateur Cuzner : Pour répéter ce que d'autres sénateurs ont dit — je sais que vous dites que votre expertise ne concerne pas la surveillance des quotas, des permis ou autres et que les banques sont les mieux placées pour le faire —, le MPO n'a pas l'expertise nécessaire pour faire cela. Ce sont ces lacunes pour lesquelles nous essayons d'obtenir des suggestions en vue de les combler, car le crime organisé les exploite, selon les témoignages que nous avons reçus de certaines personnes.

Encore une fois, pour revenir à la demande, si vous pensez que quelque chose qui pourrait être utile pour notre rapport, ou si vous connaissez des gens que vous pourriez encourager à apporter des éclaircissements supplémentaires, nous essayons — du mieux que nous pouvons — de formuler des recommandations au gouvernement afin de combler ces lacunes. Merci.

Le président : J'espère que je ne le regretterai pas, mais je permets au sénateur Deacon de poser une autre question.

Le sénateur C. Deacon : Elle est courte, monsieur.

Vous avez mentionné le portail de signalement public ou le numéro de téléphone. Je pense que la confidentialité serait essentielle, d'après ce que nous avons vu. Pouvez-vous décrire

point to in our report and give assurance to fishers that this is a place where, if anybody wants to report something, they can do so without the prospect of some sort of retaliation of some form, which I think we have very much heard is a live concern. Help us describe this and maybe find ways to encourage the promotion of this tool.

Mr. Harvey: If you go on the FINTRAC website, it is clear where you can do a voluntary disclosure from the public. They can go there, click on that link, and there is a form on the website that anybody can go in, enter and submit that information.

Once we receive it, we receive it as an agency — FINTRAC receives it. Under the PCMLTFA, it is clear in terms of how we should handle information and what information we are allowed to disclose. It is embedded in the PCMLTFA that we shall protect the information we have.

The source of that information would never be disclosed outside FINTRAC. It would be . . .

Mr. Almon: One thing I will add is that there is absolutely a requirement, though, that it is tied to transactions related to money laundering, terrorist activity financing or sanctions evasion. Otherwise, we are not permitted to receive it, and we would then dispose of it.

Senator C. Deacon: So —

Mr. Almon: In that particular case where they are pointing to transactions that have a clear money laundering link related to it — that would be something that can be provided to us, I think, anonymously.

Mr. Harvey: Yes.

Mr. Almon: Then that can support the analysis that occurs.

Senator C. Deacon: I would like to understand that a bit more. I will give the example, again, of in-kind transfers. To me, anything off the books is worrisome. I am not an expert in financial crime by any means, so that may be fine from your standpoint. But would the reporting of something like that qualify? It is an asset that is worth, certainly, we have heard, in excess of the $10,000 threshold, but it is not a cash transaction.

Mr. Almon: Ultimately, to understand the scenario, they would then use the transactions to then sell, or what then occurs that is next? And the transaction itself is illegal?

ce processus de manière à ce que nous puissions peut-être l'indiquer dans notre rapport et donner aux pêcheurs l'assurance que c'est un endroit où, si quelqu'un veut signaler quelque chose, il peut le faire sans risque de représailles sous une forme ou une autre, ce qui, comme nous l'avons très bien entendu, est une préoccupation réelle? Aidez-nous à décrire cela et peut-être à trouver des moyens d'encourager la promotion de cet outil.

M. Harvey : Si vous allez sur le site Web du CANAFE, vous verrez clairement où vous pouvez faire une divulgation volontaire. Le public peut s'y rendre, cliquer sur ce lien, et il y a un formulaire sur le site Web où n'importe qui peut entrer et soumettre cette information.

Une fois que nous recevons les renseignements, nous les recevons en tant qu'agence — le CANAFE les reçoit. La Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes est claire quant à la façon dont nous devons traiter l'information et aux renseignements que nous sommes autorisés à divulguer. Selon la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, nous devons protéger les renseignements dont nous disposons.

La source de ces informations ne sera jamais divulguée à l'extérieur du CANAFE. Ce serait...

M. Almon : J'ajouterais toutefois qu'il faut absolument que ces renseignements soient liés aux transactions en matière de blanchiment d'argent, de financement des activités terroristes ou de contournement des sanctions. Sinon, nous ne sommes pas autorisés à les recevoir, et nous en disposerions ensuite.

Le sénateur C. Deacon : Donc...

M. Almon : Dans ce cas particulier où il est question de transactions qui ont un lien clair avec le blanchiment d'argent, ce sont des renseignements qui peuvent nous être fournis, je pense, de manière anonyme.

M. Harvey : Oui.

M. Almon : Cela peut ensuite soutenir l'analyse qui en est faite.

Le sénateur C. Deacon : J'aimerais comprendre un peu mieux. Je vais donner l'exemple, encore une fois, des transferts en nature. À mon avis, tout ce qui ne figure pas dans les livres est inquiétant. Je ne suis pas un expert en criminalité financière, loin de là, donc cela peut être correct de votre point de vue. Mais la déclaration de quelque chose de ce genre serait-elle admissible? C'est un actif qui vaut certainement plus que le seuil de 10 000 $, comme nous l'avons entendu, mais ce n'est pas une transaction en espèces.

M. Almon : En fin de compte, pour comprendre le scénario, ils utiliseraient ensuite les transactions pour vendre, ou qu'est-ce qui se passerait ensuite? Et la transaction elle-même est illégale?

Senator C. Deacon: There are individuals who are expected, as a part of a financial arrangement, to provide, in addition to the financial transaction, part of their catch as payment. To me, that is of high value.

Mr. Harvey: They are avoiding paying taxes on those.

Senator C. Deacon: Or whatever.

Mr. Harvey: Or they are suspicious transactions, or the way it is done is —

Senator C. Deacon: They could pretend to sell it, and illegal funds are then deposited, and it is a way of cleaning money.

Mr. Harvey: If it's illegal funds, then, yes, it is money laundering.

Senator C. Deacon: That is not the side that the person reporting might be seeing. That is the beginning of something I see, as a non-expert: It could be that, as a processor, you receive $20,000 worth of catch; you can then deposit $20,000 into an account to sell it on or whatever, or the processed amount. You can then deposit that you have sold it, because it is a way to launder some of the money that you received illegally. But the transaction that would get reported is a non-cash transaction of high value.

Mr. Harvey: We talked about placement, we talked about layering to move that money.

Senator C. Deacon: Yes.

Mr. Harvey: That would be a part of it. It is not necessarily the first stage. The first stage is to inject that money — placement. What you are talking about right now is the second stage of money laundering.

Senator C. Deacon: To what Mr. Almon just said, it is a non-cash transaction; it is an asset transaction. It is part of paying for the licence.

Mr. Almon: It can be determined that it is related to —

Senator C. Deacon: So that would qualify it? That's all I am trying to —

Mr. Almon: "Related to" is an important qualifier in terms of it. The transaction itself doesn't have to be the money laundering offence that has occurred there, but that the transaction itself is related to money laundering or —

Senator C. Deacon: They wouldn't necessarily know that, but it is certainly, I would say, suspicious activity.

Mr. Harvey: If they suspect money laundering —

Le sénateur C. Deacon : Il y a des personnes qui sont censées, dans le cadre d'un arrangement financier, fournir, en plus de la transaction financière, une partie de leurs prises à titre de paiement. Pour moi, cela a une grande valeur.

M. Harvey : Ils évitent de payer des impôts sur ces revenus.

Le sénateur C. Deacon : Ou peu importe.

M. Harvey : Ou ce sont des transactions douteuses, ou la façon dont cela se fait est...

Le sénateur C. Deacon : Ils pourraient faire semblant de vendre ces prises, et des fonds illégaux seraient ensuite déposés, et c'est une façon de blanchir l'argent.

M. Harvey : S'il s'agit de fonds illégaux, alors oui, c'est du blanchiment d'argent.

Le sénateur C. Deacon : Ce n'est pas ainsi que la personne qui dénonce pourrait le voir. C'est le début de quelque chose que je vois, en tant que non-expert : il pourrait s'agir d'un transformateur qui reçoit 20 000 $ de prises et qui peut ensuite déposer 20 000 $ dans un compte pour les vendre ou peu importe, ou le montant traité. Vous pouvez ensuite affirmer que vous avez vendu ces produits, car c'est une façon de blanchir une partie de l'argent que vous avez reçu illégalement. Mais la transaction qui serait déclarée est une transaction hors caisse de grande valeur.

M. Harvey : Nous avons parlé de placement, nous avons parlé de stratification pour déplacer cet argent.

Le sénateur C. Deacon : Oui.

M. Harvey : Cela en ferait partie. Ce n'est pas nécessairement la première étape. La première étape consiste à injecter cet argent, à le placer. Ce dont vous parlez en ce moment, c'est de la deuxième étape du blanchiment d'argent.

Le sénateur C. Deacon : Concernant ce que M. Almon vient de dire, il s'agit d'une transaction non monétaire; c'est une transaction d'actifs. Cela fait partie du paiement du permis.

M. Almon : On peut déterminer que c'est lié à...

Le sénateur C. Deacon : Cette transaction se qualifierait donc? C'est tout ce que j'essaie de...

M. Almon : L'expression « lié à » est importante. Il n'est pas nécessaire que la transaction proprement dite soit l'infraction de blanchiment d'argent qui a été commise, mais que la transaction elle-même soit liée au blanchiment d'argent ou...

Le sénateur C. Deacon : Ils ne le sauraient pas nécessairement, mais je dirais qu'il s'agit certainement d'une activité suspecte.

M. Harvey : S'ils soupçonnent du blanchiment d'argent...

Senator C. Deacon: They can —

Mr. Harvey: Yes.

Senator C. Deacon: There is value, I think, in working with your partners, like DFO, and having a portal to this reporting repository with your partners in an obvious way and having plain language instructions and assurances so that folks who are not familiar with this and who are worried personally for their well-being — certainly that is what we've heard — that they will be protected. It's important that they are given some assurance that they are not putting themselves at risk, as they feel they are, and that the way that they are reporting it will be useful. Those are two steps I think are crucial to making people aware of your public reporting capabilities.

To go back to what Senator Dhillon was saying, maybe there are changes to the PCMLTFA that widen that a little bit more to make sure that you get indications of where the layering is going on and that it shows you where to look, to use your language, but none of the rest of us know. I'm hoping that is helpful. Certainly, we want to make use of any tools and any advice you have after the fact; we would gratefully receive it.

The Chair: Thank you, Senator Deacon.

I wish to thank our committee members for your questions, and I thank our guests for the enlightening conversation on the nuts and bolts of what we are trying to do here in relation to our study. I echo the comments of some senators saying that if, after the meeting, there is something that you think would be advantageous to us in preparing our report, please feel free to send it to the clerk of the committee. We thank you for taking the time this morning.

(The committee adjourned.)

Le sénateur C. Deacon : Ils peuvent...

M. Harvey : Oui.

Le sénateur C. Deacon : Je pense qu'il est utile de travailler avec vos partenaires, comme le MPO, et d'avoir un portail permettant ce dépôt de rapports avec vos partenaires de manière évidente, et d'avoir des instructions et des garanties en langage clair afin que les personnes qui ne connaissent pas bien ce domaine et qui s'inquiètent personnellement de leur bien-être — c'est certainement ce que nous avons entendu — soient protégées. Il est important de leur donner une certaine assurance qu'ils ne se mettent pas en danger, comme ils le pensent, et que la façon dont ils le signalent sera utile. Ce sont là deux étapes qui, à mon avis, sont cruciales pour sensibiliser les gens à vos capacités en matière de rapports publics.

Pour revenir à ce que disait le sénateur Dhillon, il y a peut-être des changements à la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, ou LRPCFAT, qui élargissent un peu plus cette portée afin que vous sachiez où se situe la stratification et que vous sachiez où chercher, pour utiliser votre langage, mais aucun d'entre nous ne le sait. J'espère que cela vous sera utile. Il est certain que nous voulons utiliser tous les outils et tous les conseils que vous aurez après coup; nous vous en serions reconnaissants.

Le président : Merci, sénateur Deacon.

Je tiens à remercier les membres du comité pour leurs questions, et je remercie les témoins pour la conversation instructive sur les tenants et aboutissants de ce que nous essayons de faire ici dans le cadre de notre étude. Je me fais l'écho des commentaires de certains sénateurs qui ont dit qu'après la réunion, s'il y a quelque chose qui, selon vous, serait avantageux pour nous dans la préparation de notre rapport, n'hésitez pas à l'envoyer à la greffière du comité. Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous parler ce matin.

(La séance est levée.)